

*Sentence inique à l'encontre des prétendants aux concours de l'enseignement*

# Benmoussa met les pieds dans le plat Driss Lachguar : *Une maudite décision anticonstitutionnelle et illégale*

Page 9

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9472

Lundi 22 Novembre 2021

*La réunion du Conseil national de l'USFP marquée par des échanges fructueux et édifiants de la famille ittihadie*

## Rendez-vous est pris pour le 11<sup>ème</sup> Congrès national, les 28, 29 et 30 janvier à Bouznika

*Driss Lachguar : La majorité tripartite a fait avorter la nouvelle alternance ayant émergé des urnes et a opté pour la poursuite de la politique conservatrice*

*Habib El Malki : Déterminés à défendre nos valeurs fondatrices proches, de facto, des préoccupations et des besoins des citoyennes et des citoyens.*



Lire pages 2-3-4-5-6-7-8

Ph : Lmoussaoui

*La réunion du Conseil national de l'USFP marquée par des échanges fructueux et édifiants de la famille ittihadie*

## Rendez-vous est pris pour le 11<sup>ème</sup> Congrès national, les 28, 29 et 30 janvier 2022 à Bouznika

# Actualité



Le prochain Congrès de l'USFP se tiendra, en présentiel et par visioconférence, les 29, 30 et 31 janvier prochain à Bouznika. Cette décision a été prise samedi dernier (20 novembre 2021) par le Conseil national du parti tenu également en présentiel et à distance dans le respect des mesures sanitaires et préventives mises en place par les autorités publiques pour lutter contre la propagation de la Covid-19.

Le « parlement » de l'USFP a également approuvé à l'unanimité l'amendement de l'article 77 du règlement intérieur en réduisant le délai de la convocation du congrès national de trois à deux mois, et l'amendement du deuxième alinéa de l'article 80 du règlement intérieur en mettant en place la règle de distribution des congressistes sur la base des voix obtenues lors des dernières échéances électorales.

Le Conseil national a appelé la commission préparatoire du Congrès à harmoniser le règlement intérieur dans ses articles relatifs au déroulement du Congrès, à ses travaux et à l'élection de ses instances dirigeantes, avec les dispositions de l'état d'urgence sanitaire, et à présenter ces amendements pour approbation lors du prochain Conseil national qui se tiendra avant le 11<sup>ème</sup> Congrès.

Et dans le cadre de la bonne préparation de ce Congrès, le Conseil national a également approuvé la nomination de Benyounes El Marzouki à la tête de la

Commission politique et de Mohamed Mouhib à la tête de la Commission de la logistique, tandis que Jamal Sebbani a été nommé à la tête de la commission d'organisation.

Les travaux du Conseil national ont été marqués par le discours prononcé par le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, dans lequel il a mis l'accent sur les derniers développements concernant la question du Sahara marocain, tiré à boulets rouges sur le gouvernement actuel et mis à nu ses incohérences et ses bourdes.

### **Sahara marocain : la diplomatie sage du Maroc a déjoué les manœuvres des ennemis du Royaume**

La question du Sahara marocain constitue depuis toujours la priorité des priorités des dirigeants ittihadis. Driss Lachguar ne déroge pas à cette règle, puisqu'il a commencé son discours devant le « parlement » de l'USFP par la cause nationale et les derniers développements y afférents, notamment la résolution du Conseil de sécurité 2602 votée le 29 octobre dernier.

Selon le dirigeant ittihadie, cette nouvelle résolution est fort importante, contrairement à ce que pensent « certaines personnes à courte vue » considérant qu'elle est presque identique aux résolutions successives adoptées par cette instance onusienne depuis près de 15 ans quant au conflit artificiel autour du Sa-

hara marocain.

Elle est importante, tout d'abord, vu le contexte dans lequel elle a été prise. Selon Driss Lachguar, les ennemis du Royaume ont tenté, vainement, d'exploiter le retour des démocrates au pouvoir aux États-Unis pour les pousser à revenir sur la décision présidentielle américaine reconnaissant la pleine souveraineté du Maroc sur son Sahara.

Ces ennemis ont également fait des pieds et des mains pour l'extension du mandat de la Minurso dans le vain espoir d'y inclure le contrôle de la situation des droits humains au Sahara. Le but étant de « porter atteinte à la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud », a tenu à clarifier Driss Lachguar.

« Mais, la magie s'est retournée contre le magicien et, grâce à la diplomatie sage du Maroc sous la direction de S.M le Roi, nous n'avons pas uniquement pu surmonter toutes ces entraves, mais nous avons aussi réalisé trois acquis importants », a encore souligné le dirigeant ittihadie.

Tout d'abord, aucune allusion n'a été faite dans la dernière résolution du Conseil de sécurité quant à l'intervention des FAR pour sécuriser le flux des biens et des personnes à El Guergarat; ensuite, l'enterrement une fois pour toutes de l'option du référendum, la communauté internationale est fortement convaincue de l'impossibilité de l'organiser et du danger de son organisation pour la stabilité

et la sécurité de la région ; et, enfin, la résolution du Conseil de sécurité considère l'Algérie comme partie prenante dans ce conflit artificiel et l'invite à prendre part aux tables rondes sous la houlette du nouvel envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara, Staffan de Mistura.

### **Le soutien critique est « une hérésie »**

«Aucun des observateurs, même les plus critiques à l'égard de l'USFP, ne peut nier le score positif obtenu par le parti dans des circonstances difficiles, puisqu'il a pu multiplier ses résultats par 70%», s'est-il réjoui. En fait, le parti de la Rose est arrivé en quatrième position, et ce malgré «le recul des partis sociaux-démocrates dans le monde entier», la montée en puissance des forces de droite, et malgré «des coups» que l'USFP a reçus.

«Ces résultats ne doivent pas uniquement nous satisfaire, mais ils doivent aussi nous pousser à aller de l'avant pour obtenir de meilleurs résultats reflétant la force politique du parti et son histoire, ainsi que les rôles qu'il a joués pour le changement démocratique dans notre pays ».

Après avoir rappelé les concertations au sujet de la formation du gouvernement, Driss Lachguar a affirmé que l'USFP a pris, à l'issue de ces concertations, la bonne décision, à savoir celle de se positionner dans l'opposition.

« L'USFP était ouvert à toute proposition de la part du chef du gouvernement désigné qui devait respecter le poids politique du parti et être en harmonie avec son programme électoral », a-t-il précisé. Et d'ajouter : « Il était tout à fait normal de rappeler nos conditions après avoir reçu l'offre du chef du gouvernement désigné et par la suite de nous positionner dans l'opposition, car il ne pouvait pas y avoir de position intermédiaire ». Le dirigeant socialiste fait allusion au soutien critique qu'il a qualifié d'« hérésie », tout en rappelant le parti (le PJD en l'occurrence) qui, sous le couvert du « soutien critique », a pratiqué une « opposition agressive » à l'égard du gouvernement de l'Alternance sous la direction de feu Abderrahmane El Youssoufi.

« Il faut noter que le contexte à cette époque était un contexte de transition d'une étape de répression généralisée à une étape de mise en place des possibilités de changement démocratique, après des années de malentendus, dont le coût a été fort élevé pour notre pays, et dont ont bénéficié uniquement les poches de résistance au changement, qui vouent une aversion profonde au gouvernement de l'Alternance. En d'autres termes, nous étions dans une période fondatrice d'un tournant historique », a soutenu Driss Lachguar avant de préciser que les institutions de notre pays ne sont pas fragiles et qu'il n'y a ni lutte pour le pouvoir ni contestation de sa légitimité et, partant, « ce que nous avons vécu, ce sont les outputs d'un processus électoral normal qui a conduit à un changement dans les composantes du gouvernement, qui à son tour peut changer, que ce soit par le biais d'un remaniement ministériel ou lors des prochaines élections, alors pourquoi opter pour le soutien critique ou l'opposition constructive ? ».

« Aujourd'hui, quand on voit la confusion du gouvernement, sa volonté de domination, et son rejet de toute approche participative, je vous avoue que je suis convaincu du bien-fondé non seulement de notre décision de nous positionner dans l'opposition, mais aussi du bien-fondé de l'opinion de nombre de bases du parti qui faisaient pression pour un retour à l'opposition dès l'annonce des résultats des échéances électorales et l'apparition d'une orientation vers la construction d'un concept de majorité prépotente », a-t-il martelé.

Pour preuve, les partis de la majorité, selon lui, ont exercé une pression pour dominer tous les conseils régionaux et la plupart des conseils provinciaux et ceux des grandes villes. Pis encore, « nous craignons qu'ils n'utilisent cette prépotence pour punir les conseils que nous dirigeons, ou que dirigent les autres partis d'opposition, étant donné qu'ils sont ordonnateurs dans leurs ministères qui sont en charge des projets dans les villes, les collectivités rurales, les arrondissements et les provinces, et ce sont eux qui gèrent les budgets des conseils régionaux qui jouent un rôle non négligeable dans le développement ».

Et cette prépotence s'est étendue jusqu'à l'institution législative. En effet, les partis de la majorité gouvernementale, d'après Driss Lachguar, exercent la mainmise sur le bureau de la Chambre des représentants et des commissions parlementaires, et même lors des séances hebdomadaires des questions orales, la majorité monopolise 80% des interventions, contre seulement 20% pour l'opposition, ce qui constitue un fâcheux précédent.

« La coutume et la logique exigent que le nouveau Parlement établisse son règlement intérieur en fonction de sa nouvelle composition, permettant au pluralisme et à la participation d'être parmi les principes gouvernant le fonctionnement de l'institution législative », a-t-il lancé.

#### La nouvelle alternance a été avortée par les partis de la majorité

Les résultats des élections traduisent, selon le dirigeant itihadi, le souhait des Marocains de mettre en place une nouvelle alternance et de mettre fin à l'hégémonie de la tendance conservatrice. Mais « cette nouvelle alternance a été avortée », a-t-il soutenu. Et de préciser qu'après



les résultats des élections, tout le monde s'attendait à « une transition d'un gouvernement dirigé par un parti conservateur durant dix ans, à un gouvernement aux orientations libérales, mais malheureusement quand on a écouté la déclaration du gouvernement et ensuite quand on a lu le PLF 2022, nous nous sommes rendu compte que nous sommes de nouveau devant un gouvernement conservateur, et donc les trois partis ont avorté la nouvelle alternance voulue par les urnes, et ont choisi de poursuivre une politique conservatrice ».

S'inspirant de son référentiel social-démocrate et du programme électoral du parti mettant l'accent sur la nécessité d'une nouvelle alternance à vocation sociale et démocratique à même de permettre à l'ensemble des Marocains de jouir d'une vie décente, le dirigeant de l'USFP a mis à nu les mesures antisociales du gouvernement. D'après lui, le PLF 2022 regorge de dispositions allant à l'encontre de l'État social qui, paradoxalement, est présent dans la déclaration du gouvernement. Le gouvernement n'a pas eu le courage d'opérationnaliser les principales recommandations formulées lors de la troisième édition des Assises de la fiscalité et « qui constituent une feuille de route vers la justice fiscale », sans parler du fait que le taux de croissance fixé à 3,2% reflète l'absence d'ambition et aussi de créativité. Selon lui, ce taux ne permettra pas la création des postes d'emploi promis et qui restent d'ailleurs modestes par rapport à ceux perdus durant la crise sanitaire du Covid-19. « Ce taux ne pourra, dans le meilleur des cas, créer qu'environ 70.000 postes, et pas les 125.000 promis dans le PLF 2022, et même moins que les 250.000 postes prévus annuellement dans la déclaration du gouvernement, sachant que nous avons perdu environ un million d'emplois pendant la pandémie », a fait savoir le dirigeant itihadi.

La situation est d'autant plus alarmante que « ce taux, à son tour, est basé sur des prévisions que nous ne contrôlons pas, c'est-à-dire que ce n'est pas nous qui contrôlons le rendement de l'année agricole, car cela relève du monde de l'imprévisible. De même, les prix moyens des produits énergétiques présentés dans le PLF comme hypothèses sont trop optimistes et loin des chiffres fournis par les experts, qui prévoient des hausses des prix, et l'un des indicateurs en est que le prix du gaz aujourd'hui sur le marché international est le double de celui présent dans le PLF ».

#### Ce sont les classes moyenne et défavorisée qui payent chèrement la facture sociale

Mais qui va payer chèrement la facture de ce cafoillage chez l'équipe gouvernementale

actuelle ? La réponse, pour Driss Lachguar, est fort évidente : « Ce sont les classes moyenne et défavorisée qui payent chèrement la facture » de la politique antisociale du gouvernement dont les grands traits s'annoncent dans le PLF 2022. « On n'arrivera pas avec ce gouvernement à l'élargissement de la classe moyenne qui, avec ces mesures fiscales, va tomber inévitablement dans la prolétarisation ».

Pour cette raison, le dirigeant itihadi tire la sonnette d'alarme et met en garde le gouvernement contre l'adoption du PLF avec sa majorité numérique, car son application tel qu'il est ne peut que « conduire à des tensions sociales qui pourraient mettre en péril la paix sociale, laquelle est une condition sine qua non pour la mise en œuvre des dispositions du nouveau modèle de développement ».

Et ce qui pourrait attiser les tensions sociales, selon le dirigeant itihadi, est la circulaire du ministère de l'Éducation nationale fixant de nouveaux critères de sélection des enseignants, parmi lesquels un âge maximum requis de 30 ans « sans justifications raisonnables » et contrairement à la loi de la fonction publique fixant l'âge d'embauche à 45 ans pour les catégories qui seront classées dans l'échelle 10, ainsi que les lois régissant les AREF fixant la limite d'âge maximum à 40 ans ».

Selon Driss Lachguar, cette nouvelle mesure gouvernementale exclut, de facto, de larges groupes de jeunes qui aspirent à passer le concours de l'enseignement, ce qui exacerbe l'état de frustration chez eux, sachant que la plupart d'entre eux sont des diplômés d'universités à accès ouvert qui n'ont pas de nombreuses opportunités d'intégration au marché du travail.

« On ne peut considérer cette mesure que comme une traduction des orientations gouvernementales néolibérales, qui sont loin de toute orientation vers l'État social, et révèlent la futilité de ses prétentions ».

#### El Malki : L'ambition du parti d'adhérer à la modernité politique passe par une ouverture sur les nouvelles technologies

Pour sa part, Habib El Malki, président du Conseil national de l'USFP, a souligné, dans son allocution d'ouverture des travaux du « parlement » de l'USFP, que le prochain Congrès national doit être « une étape importante dans le parcours du parti et son évolution ». Et de préciser : « Plus que jamais, nous sommes appelés à rénover notre discours et nos méthodes de travail pour construire un parti fort qui contribue efficacement à la vie publique et redonne confiance aux citoyens dans la capacité de l'action politique à édifier une société développée économiquement, so-

cialement et institutionnellement ; un parti capable de faire face aux défis du présent et de l'avenir, ce qui nécessite une grande mobilisation et une culture d'initiative, de créativité, d'ouverture, de communication et d'invention de nouvelles méthodes qui correspondent au développement et à la transformation profonde que connaît la société, et également aux changements internationaux que nous vivons ».

Le président du Conseil national de l'USFP a souligné que l'ambition du parti d'adhérer à la modernité politique passe par une ouverture sur les technologies de communication modernes en plaçant l'USFP au centre de la révolution numérique et médiatique, soulignant que « notre parti ne manque pas de bons textes et de référentiels avancés, mais il a besoin d'une feuille de route et d'une action quotidienne » pour opérer cette révolution.

« Sans aucun doute vous ressentez l'importance de l'étape que traverse notre pays sur les plans politique et social et des défis national, régional et international dans lesquels se tient le Conseil national du parti », a-t-il souligné.

Pour cette raison, Habib El Malki a appelé les membres du Conseil national à prendre en considération les derniers développements survenus dans notre environnement aussi bien régional qu'international, qui auront, de toute évidence, un impact notable sur la région dans laquelle nous vivons, soulignant que « notre parti devrait suivre ces développements avec grand intérêt et prendre à propos d'eux un certain nombre d'initiatives et de positions afin de renforcer les liens de partenariat et de compréhension entre les pays et les peuples de la région ». Parmi ces initiatives figure celle se rapportant à « la question de notre intégrité territoriale en tant que priorité dans notre action envers les partis alliés et amis et conformément aux messages forts, fermes et clairs du dernier discours Royal à l'occasion de l'anniversaire de la glorieuse Marche Verte, ce qui nécessite de jeter les bases d'une nouvelle approche de la coopération extérieure pour rendre la diplomatie de notre parti plus efficace, efficiente et qualifiée pour faire face aux changements et défis futurs ».

Les interventions des membres du Conseil national ont enrichi les débats sur toutes les questions politiques et organisationnelles évoquées dans les discours aussi bien du Premier secrétaire que du président du Conseil national. Ils ont également tenu à saluer les efforts consentis par la direction du parti pour que ce dernier puisse atteindre les premières positions dans le champ politique marocain.

Mourad Tabet

*La réunion du Conseil national de l'USFP marquée par des échanges fructueux et édifiants de la famille itihadie*

# Driss Lachguar : Grâce à la sage diplomatie sur laquelle veille Sa Majesté le Roi, nous avons réalisé de grands acquis dans le dossier du Sahara marocain



Cette rencontre se tient dans un contexte délicat, voire déterminant et pourrait avoir des retombées sur l'ensemble du paysage politique de même que sur le reste des domaines sociaux.

Cette rencontre après près d'un mois de l'émission de la résolution du Conseil de sécurité relative à notre Sahara qui peut être considérée par ceux qui manquent de recul comme n'ayant rapporté aucune nouveauté eu égard à ce qu'elle s'aligne presque totalement sur la teneur de toutes les résolutions qui se sont succédées depuis 15 ans environ. Or en approfondissant l'examen de ladite résolution dans le contexte qui a été marqué par des tentatives de saisir l'occasion du retour des démocrates à la présidence des USA pour contourner la décision présidentielle ayant trait à la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara marocain et pour reprendre la recommandation d'élargir l'action de la Minurso au champ de l'observation des droits de l'Homme dans les régions du sud, ce qui aurait pu constituer une réduction des limites de la Souveraineté marocaine sur les provinces du sud dans sa portée politique et administrative.

Mais voilà que la magie s'est retournée contre le magicien et que grâce à la diplomatie clairvoyante sur laquelle veille Sa Majesté le Roi, non seulement nous ne nous sommes pas contentés d'éluider ces turbulences mais nous avons en plus réalisé trois acquis qui revêtent, pour moi une importance capitale :

- La première : L'absence de référence

dans la résolution à ce qui est advenu quant à la sécurisation par les Forces armées Royales du passage d'El Gargarate et au rétablissement du mouvement de transit des civils et des marchandises à travers ce passage, peut être considérée comme une reconnaissance tacite de la communauté internationale que ces faits ne constituent pas une entrave à l'Accord du cessez-le-feu ni une infraction en matière de droit international, ce qui fait de la présence du Maroc et son contrôle dudit passage se sont révélés en tout état de cause et en vertu des résolutions onusiennes des actions légitimes.

- La deuxième : L'enterrement définitif de la thèse du référendum puisque se multiplie la conviction de la communauté internationale de l'impossibilité d'organiser cette consultation et de la menace liée à son organisation quant à la stabilité et la sécurité de la région. C'est que cela pourrait déboucher sur une solution avec un gagnant et un perdant, la partie à laquelle ne profiterait pas l'issue du référendum (ce serait naturellement la partie séparatiste, preuve en est la participation massive des Sahariens aux élections législatives et territoriales qui peut être d'ores et déjà considérée comme un référendum tacite). Ainsi, la partie perdante reviendrait tout simplement à déclarer la guerre. C'est pourquoi le Conseil de sécurité n'envisage que la perspective de la solution réaliste, sérieuse et consensuelle qui préserve les droits de toutes les parties. Et en toute logique, ces considérations ne trouvent d'échos qu'à travers l'initiative d'autonomie

qui a été louée par la résolution du Conseil de sécurité et qualifié par cette instance de sérieuse.

- La troisième : Considérer l'Algérie comme une partie prenante, d'où le fait de l'inviter à prendre part aux négociations dont a été chargé le nouvel envoyé spécial M. Stefane de Mustirra en l'actualisant. A cet effet, l'importance de ce fait réside dans la conviction de la communauté internationale qu'il ne s'agit pas, là, uniquement d'un conflit entre un Etat et un mouvement séparatiste mais d'un conflit emmêlé dans des problématiques régionales liées à la lutte acharnée entre des puissances régionales. C'est ainsi que l'Algérie n'est plus capable de convaincre la communauté internationale qu'elle ne fait que soutenir ce qu'elle qualifie prétendument de mouvement de libération nationale. La résolution du Conseil de sécurité la considère comme une partie prenante du conflit.

C'est ce qui explique, la réaction algérienne hystérique et entraîne la région dans une tension régionale en fabriquant des allégations fallacieuses après avoir échoué dans son entreprise visant à pousser le Polisario à redéployer l'action armée et à impliquer le Maroc dans la tension en procédant à la rupture des relations diplomatiques avec lui, à la fermeture de son espace aérien devant l'aviation militaire et civile marocaine et à proférer des accusations mensongères de soutien des mouvements MAK Kabyle et Rachad d'opposition et d'être derrière le déclenchement d'incendies dans la Kabylie de même que l'Algérie a ac-

cusé le Maroc de provoquer l'assassinat de trois citoyens algériens qui traversaient la zone tampon proche du poste de contrôle des forces de la Minurso, ce qui a conduit l'ONU à démentir toutes ces prétentions.

Par ailleurs, la politique sereine et équilibrée de notre pays favorise l'action menée par la communauté internationale et les forces vives adeptes de la paix pour éviter une guerre dans cette région, compte tenu de sa sensibilité, ses complexités et sa situation géographique et en ayant à l'esprit la démece algérienne.

C'est ainsi, l'occasion de saluer nos héroïques Forces Armées Royales et tous ceux qui veillent sur la protection de notre souveraineté nationale sous la houlette du Chef suprême des Forces Armées Royales, Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

En ce qui concerne, le rapport de notre parti aux élections, la désignation du gouvernement, notre choix de l'opposition et notre préparation du prochain congrès ainsi que d'autres questions, je vous parlerai avec toute la franchise requise.

Aucun des observateurs, même ceux les plus critiques à l'égard de l'Union socialiste des forces populaires, ne peut ne pas reconnaître les résultats positifs réalisés par le parti dans des conditions très difficiles, ayant parvenu à élever ces résultats à un taux de 70%. Ce sont des résultats que le parti n'a pas atteint depuis une longue durée. Leur importance réside dans le fait que nous avons transcendé la période de l'alternance consensuelle, ce conflit qui opposait l'Etat aux partis du mouvement national quant à la forme du pouvoir politique et que nous sommes passés à la période de la neutralité de l'Etat vis-à-vis de tous les partis à l'entrée dans la période de l'alternance pacifique quant à la gestion des affaires publiques.

Par conséquent, si les élections étaient, avant vingt ans une étape pour la communication avec l'ensemble du peuple exclusivement et la mise à nu de ce qui s'ourdissait telles que les manœuvres de falsification, aujourd'hui nous participons aux élections afin de contribuer à la gestion des affaires publiques.

Et en raison de l'exposition de notre parti à l'essoufflement du fait de sa participation au gouvernement de la première alternance et compte tenu que les partis socialistes démocratiques à travers le monde sont entrés dans une phase de repli provisoire avec la progression des courants droitistes et à cause d'autres conjonctures dont nous n'avons pas de latitudes de développer, nous estimons que notre passage au quatrième rang est un résultat plus que positif eu égard à la conjoncture et aux attaques que nous subissons. Et ce résultat ne devrait pas seulement justifier notre satisfaction mais nous procurer un sauf conduit de progression, à l'avenir, vers de meilleures réalisations à la hauteur de la force de notre parti, politiquement et historiquement et des rôles dont il s'est acquitté en perspective des mutations démocratiques du pays.

Nous ne cachons pas que nous désirions être présents au sein du gouvernement, c'est pour cette raison que nous avons participé aux élections et que nous nous sommes

*La réunion du Conseil national de l'USFP marquée par des échanges fructueux et édifiants de la famille itihadie*



## *Confrontée à l'hystérie algérienne, la politique sereine de notre pays conduit la communauté internationale à éluder l'enlisement de la région vers la guerre*



déployés à améliorer nos résultats et qui-convainc prétend adhérer aux élections dans un but autre que de prendre épart à la gestion des affaires publiques ne peut être que menteur ou en marge du rationnel et de la logique électorale puisque pourquoi nous présentons un programme électoral aux électeurs ni nous le faisons pour être dans l'opposition. Et c'est ce qui a incité le Conseil national à déclarer après la proclamation des résultats et la désignation de M. Akhenouch par Sa Majesté le Roi pour former le gouvernement que l'USFP pouvait envisager favorablement toute proposition de M. le Chef du gouvernement chargé de sa formation qui respecte le poids politique du parti et soit interactive avec son programme électoral.

Et c'est ainsi qu'il était naturel et plausible que nous déclarions, en l'absence d'une proposition dont nous avions fixé les conditions, que nous nous rangions dans l'opposition car il n'y avait pas de zone médiane.

Et aujourd'hui, en observant la trépidation du gouvernement alors qu'il franchit ses premiers pas et lorsque nous constatons son évolution vers l'incursion et son rejet de toute approche participative, je vous réitère la juste non seulement de notre orientation vers l'opposition mais aussi de l'opinion d'une multitude de nos bases partisans qui tenait fermement à un retour à l'opposition dès la proclamation des résultats et la parution à l'horizon de signes d'orientation vers la montée d'une conception de majorité de l'incursion.

Ils ont fait pression dans le sens d'une domination absolue de tous les Conseils régionaux et de la majeure partie des Conseils

provinciaux et des conseils des villes, et nous avons commencé à appréhender leur usage de cette domination pour sanctionner les conseils que nous dirigeons ou que dirigent les autres partis de l'opposition puisqu'ils sont les ordonnateurs financiers au sein de leurs départements ministériels en charge des projets dans les villes, les communes rurales, les arrondissements et les provinces et qui jouissent des budgets des Conseils régionaux, lesquels conseils jouent les rôles de développements non des plus aisés.

Ils ont fait de même quant à l'institution législative en s'emparant du bureau de la Chambre des représentants et des commissions parlementaires outre que lors des séances interrogatoires hebdomadaires 80% des interventions sont dédiées à la majorité contre seulement 20% dédiées à l'opposition, ce qui constitue, en l'espèce, un précédent alors que la jurisprudence et la logique signifient que c'est le nouveau parlement qui émet son règlement intérieur conformément à sa nouvelle composition pourvu que cela permette au pluralisme et à la participativité de figurer parmi les valeurs organisatrices du fonctionnement de l'institution législative.

Lorsque nous avons lancé la devise « pour une nouvelle alternance » encadrée par le contenu de la perspective de l'état social escompté, nous étions conscients des enjeux de l'étape et nous sommes en droit d'affirmer que nous étions les seuls à présenter une devise qui mette de l'avant un programme à même de répondre aux défis de l'étape.

Et les résultats des élections se sont révélés l'expression de l'aspiration des Marocains à la fondation d'une nouvelle alternance

puisque l'on a fustigé l'orientation du courant conservateur.

Nous souhaitons que les voix du courant moderniste de gauche soient plus nombreuses mais nous considérons au début que les trois premiers partis pouvaient compter dans le courant moderniste libéral face à l'autre courant moderniste aux caractéristiques socialistes ou de gauche.

Ainsi, il était possible d'affirmer qu'il y avait eu une alternance en passant d'un gouvernement chapeauté par un parti conservateur depuis 10 ans à un gouvernement ayant des orientations libérales mais hélas, lorsque nous avons écouté la déclaration gouvernementale puis ensuite pris connaissance du PLF, nous avons réalisé que nous étions en présence d'un gouvernement conservateur, encore une fois. Et de ce fait, la majorité tripartite a fait avorter la nouvelle alternance issue des urnes et a choisi de poursuivre la politique conservatrice aussi bien quant à ses volets économiques et sociaux qu'à l'identité de son discours.

Et comme a été avortée la nouvelle alternance, le PLF s'est révélé contraire à l'ambition de l'état social qui était paradoxalement omniprésente dans de nombreux passages de la déclaration gouvernementale.

Le PLF n'a pas mis en œuvre les recommandations issues du colloque national relatif aux réformes fiscales qui constituent la feuille de route vers la justice fiscale puisque l'on a continué à mettre les ressources fiscales à la charge de la catégorie des salariés qui sont soumis à l'imposition à la source. En revanche il y eut l'absence d'impôt progressif sur la fortune en cohérence avec la valeur de la so-

lidité et l'enfouissement de l'impôt progressif sur les sociétés au profit de l'impôt proportionnel qui conduira à outre la réduction des ressources fiscales à des formes d'évasion fiscale et à favoriser de grandes marges de bénéfices à des entreprises profitant de facilités fiscales semblables à celles accordées aux moyennes et petites entreprises.

Par ailleurs, tout cela sans aborder le taux de croissance fixé à 3,2% qui dénote de l'absence d'ambition et de l'inexistence de créativité. C'est un taux qui ne favorise pas la création des postes de travail promis, déjà faible à la base eu égard aux postes d'emploi perdus du fait des répercussions de la pandémie du Corona. Ce taux ne permettra, dans les meilleures des cas, de générer que près de 70 milles postes de travail et non 125 milles promis dans le PLF et qui sont, quant à eux, inférieures aux 250 mille postes d'emploi énoncés dans la déclaration gouvernementale, sachant que nous avons perdu près d'un million de poste d'emploi au cours de la pandémie.

Le pire, c'est que cette proportion a été, quant à elle, basée sur des hypothèses que nous ne sommes pas en mesure de maîtriser comme nous ne maîtrisons pas les issues de la campagne agricoles car cela est du ressort des aléas. Là-dessus, la moyenne des prix des produits énergétiques présentée par le PLF comme pronostics, s'avère exagérément optimiste et très lointaine des données prédites par les experts qui prévoient une augmentation progressive des prix. D'ailleurs, les indices de ce constat révèlent que le prix du gaz est le double du chiffre annoncé dans le PLF.

Le prix payé par la classe ➡➡

*La réunion du Conseil national de l'USFP marquée par des échanges fructueux et édifiants de la famille ittihadie*



*Notre positionnement au quatrième rang à l'issue des dernières élections est un résultat plus que positif eu égard aux coups que nous n'avons cessé d'encaisser*



moyenne et les catégories vulnérables aura, sans doute, une incidence sociale exorbitante. Et nous ne parviendrons pas, avec un tel gouvernement, à élargir la classe moyenne qui s'achemine, du fait desdites mesures fiscales vers la prolétarisation, ce qui nous conduit à prévenir que le Gouvernement se dirige vers l'échec du lancement préconisé des dispositions du nouveau modèle de développement.

Nous tirons fermement la sonnette d'alarme car nous estimons que le PLF a été adopté par la force de la majorité numérique et que cette loi accentue la facture de la dette extérieure et de la dette publique et aggrave l'iniquité fiscale de même qu'elle ne génère aucune valeur ajoutée dans la marché de l'emploi, ni dans l'ensemble des services sociaux.

C'est une loi de finances dont l'activation pourrait occasionner des tensions sociales anéantissant toute démarche s'orientant vers une paix sociale durable qui constitue les prémices de l'entame de l'application des dispositions du NMD.

A propos des tensions sociales, je sais l'occasion pour évoquer les notes émises quant à l'organisation des concours d'accès aux centres régionaux des métiers d'éducation et de formation qui contrairement au statut de la fonction publique qui fixe la limite d'âge de l'enrôlement des fonctionnaires à 45 ans pour les catégories de jeunes qui attendaient l'annonce des ces concours et se retrouvaient dans une situation d'exclusion et de grande frustration. La quasi-totalité de ces jeunes sont des lauréats d'universités à accès ouvert qui ne disposent pas d'autres opportunités d'emplois.

Nous pouvons considérer cette mesure comme n'étant que la traduction des orientations gouvernementales néolibérales très lointaines de l'option de l'Etat social et démasquant de ce fait l'inconsistance de leurs prétentions.

Concernant l'organisation partisane et la tenue de notre prochain congrès, ce qui se passe dans notre pays, en interaction avec ce qui se passe à travers le monde, fait que notre mission essentielle quant au volet organisationnel, c'est la consolidation du parti et de ses organes parallèles et l'acheminement vers le futur congrès en étant unis et je crois sincèrement que nous comptons parmi les rares parti à n'avoir probablement pas besoin d'une nouvelle vision, car la revendication d'une nouvelle alternance demeure d'actualité de même que l'ambition de l'Etat social est toujours de mise ainsi que la constante exigence de l'actualisation de la démocratie sociale en tant qu'unique réponse aux défis de l'étape.

C'est pour cela qu'il est nécessaire de concentrer l'effort sur tout ce qui est à même de renforcer les organes du parti par le biais de l'accompagnement de nos élus aux collectivités territoriales et à l'échelon des deux institutions du Parlement de même que du mouvement civil et sociétal.

Il ne vous échappe pas que notre marche militante a généré une expérience organisationnelle distincte ayant permis historiquement aux forces populaires de disposer d'un parti politique organisé de gauche qui veille sur l'encadrement des citoyens, favorise l'émergence d'élites et de compétences et élabore des programmes et des projets. C'est également une expérience qui, tout au long d'une soixantaine d'années, a créé des formes et mécanismes à même de réaliser l'équilibre nécessaire entre l'immunité personnelle et l'ouverture sociétale, entre le militantisme de terrain et la compétence intellectuelle, entre la participation et l'opposition. Et ce qui, sans doute, fait que nous soyons extrêmement fiers de cette expérience organisationnelle ancestrale, c'est qu'elle a favorisé les voies de la résistance et la pérennité en dépit de tous les défis traversés par notre parti et de toutes les

mutations qui ont ravagé nombre de partis de gauche à travers le monde arabe.

Effectivement, nous sommes considérablement fiers de notre outil organisationnel et nous aspirons en même temps à le développer et lui donner un nouveau souffle pour les étapes à venir afin de poursuivre la réalisation de nos missions militantes avec davantage d'efficacité, sachant que notre expérience depuis la note organisatrice du martyr Omar Benjeloun en 1965 n'a pas été une expérience rigide ou fermée mais une expérience ouverte et constamment renouvelée quant à véhiculer les développements politiques et sociétaux de notre pays, en n'hésitant point à annuler le principe de la centralisation démocratique lorsque cela était opportun. Nous n'avons pas, non plus, hésité à annuler le mécanisme de la commission des candidatures pour le remplacer par le principe de la candidature instantanée sur la base du scrutin direct. De même nous n'avons pas hérité à instaurer les secrétariats régionaux ni à adopter la commission des déontologies. En outre, nous n'avons pas hésité à substituer à la forme de la cellule, les organes territoriaux et sectoriels comme nous n'avons pas hésité à adopter le quotas quant à la représentation féminine au niveau de nos instances exécutives et décisives de même qu'au niveau des missions déléguées. Là dessus, nous n'avons pas hésité à adopter le principe de l'élection du Premier secrétaire à partir du Congrès national. Nous n'avons pas hésité, quand cela s'est révélé nécessaire, à user des techniques de la vidéoconférence quant à la tenue de nos réunions et à recourir aux diverses techniques de la poste électronique lors de nos communications et nos correspondances.

C'est pour ces raisons que nous ressentons aujourd'hui la nécessité de percevoir les différentes mutations sociétales et les nouvelles technologies qui ne cessent d'avoir un impact indéniable sur les procédés organisa-

tionnels matérialisant le fait politique institutionnel.

Nous sentons, au delà de cela qu'à travers nombre de formes de notre organisation, le fonctionnement de nos structures et la prise de nos décisions sont actuellement caducs et improductifs du fait des mutations survenues concernant les conceptions de l'engagement politique, de la communication institutionnelle et de la mobilisation militante.

- Ainsi, il n'est pas possible, de continuer aujourd'hui et demain d'élire des instances partisanes territoriales dépourvues de fonctions de terrain.

- Il n'est pas possible de continuer à supporter les charges de locaux partisanes ne revêtant pas de caractéristiques précises et convenables pour l'action institutionnelle, des locaux coûteux qui ne s'élèvent pas à ce que peut réaliser la plus simple plateforme électronique dans le monde virtuel.

- Il n'est pas possible de continuer à reproduire cette tension artificielle entre le militant et la compétence, entre le partisan et l'électoral, entre la participation et l'opposition.

- Il n'est pas possible de continuer dans l'indécision face à la facilité offerte par la révolution numérique quant aux énormes potentialités de l'action politique en matière d'organisation, de mobilisation et de communication.

Nous avons eu d'importantes délibérations au sein du Bureau politique de même qu'avec les secteurs des femmes et des jeunes mais aussi avec les organisations nationales partisanes à l'université, aux secteurs des ingénieurs, des commerçants, des syndicalistes à la Fédération par le biais de leurs directions nationales et nous nous sommes focalisés en tant que direction nationale sur l'importance extrême que revêt la nécessité de la mise en perspective par notre futur congrès de nouvelles formes organisationnelles plus conformes à la logique de l'époque et aux exigences de l'action politique productive, bien que nous n'ayons pas, au Bureau politique, précisé la qualité des formes et des nouveaux mécanismes organisationnels. Aussi est-il nécessaire que j'invite la commission de la plateforme organisationnelle issue de la commission préparatoire à se pencher sur notre expérience organisationnelle, aussi bien à travers la littérature de nos précédents congrès qu'à travers le bilan sur le terrain, et ce afin d'élaborer des suggestions à même de dépasser nos défaillances organisationnelles et instaurer les bases d'un nouveau modèle organisationnel plus efficient et plus cohérent quant à la réalisation de nos futures missions politiques.

Compte tenu de la coïncidence du délai de la tenue du 11ème congrès national avec la loi des urgences sanitaires avec ce qui en découle comme mesures sanitaires préventive et le processus électoral qu'à connu notre pays depuis juin, mois au cours duquel nous comptons organiser notre congrès, nous sommes contents de tenir le conseil national que nous avons consacré aux élections, décidant, par là, de reporter le Congrès à une date ultérieure aux élections et en effet nous avons annoncé, un mois après les élections, la préparation du Congrès. C'est dans ce cadre que

*La réunion du Conseil national de l'USFP marquée par des échanges fructueux et édifiants de la famille ittihadie*



## *La majorité tripartite a fait avorter la nouvelle alternance ayant émergé des urnes et a opté pour la poursuite d'une politique conservatrice*

nous tenons ce Conseil national auquel nous présentons une décision visant à fixer la date du congrès aux 28, 29 et 30 janvier à Bouznika. Cela nécessite la révision de l'article 77 du statut intérieur en modifiant le délai de son annonce de trois mois à deux mois et la révision du deuxième alinéa de l'article du statut intérieur et en instaurant la règle de distribution des sièges du congrès sur la base de la moyenne des voix obtenues au terme de la dernière échéance électorale eu égard au fait que cette fois elle a regroupé les élections communales, régionales et nationales.

La commission préparatoire sera également invitée à procéder à l'adaptation du statut intérieur quant à ses dispositions relatives au déroulement du Congrès, à ses travaux et à l'élection de ses structures tout en se conformant à la loi des urgences sanitaires et à soumettre tout cela au conseil national pour ratification avant la tenue du Congrès.

Toutes ces missions exigent de nous que nous nous réunissions en tant que commission préparatoire à l'issue de la présente réunion afin de structurer la commission préparatoire et lui permettre d'entamer ses travaux dès aujourd'hui.

Je ne reprendrai pas mes propos au sujet du contexte de l'hérésie du soutien critique et du parti qui l'a fabriquée parallèlement à la désignation du gouvernement de notre défunt maître, Abderrahmane El Youssoufi, et qui a exercé une opposition hostile sous couvert de ce soutien critique. Mais notons que le contexte était celui du passage de la période de l'oppression généralisée à la fondation des possibilités de la mutation démocratique après des années d'incompréhension dont le coût a été subi par notre pays et qui n'a profité qu'aux enclaves de résistance au changement qui ne supportaient pas le gouvernement d'alternance consensuelle, c'est à dire que nous nous situons dans une période fondatrice d'un

tournant historique.

Nous ne pensons pas, aujourd'hui que notre pays et notre Etat soient en situation de vulnérabilité et de turbulences, ou que nos institutions soient fragiles ou que nous vivions un conflit autour du pouvoir et de scepticisme quant aux légitimités.

De ce fait, ce que nous avons vécu n'est qu'un ensemble de produits d'une opération électorale normale ayant débouché sur le changement des composantes du gouvernement, lequel gouvernement pourrait changer soit au gré d'un remaniement ministériel ou à l'issue des prochaines élections. Mais alors qu'est ce qui motive un soutien critique ou une opposition de soutien ?

Toutefois en observant la manière dont s'est exercée la domination des institutions représentatives et l'attitude affichée à l'égard de notre parti, nous pensons que nous n'exagérons pas en nous disant une force politique, historique, référentielle et réaliste montrant que le positionnement dans l'opposition a été le choix opportun. Peut-être avons nous tardé à déclarer cette position et avons été patients, comme disent d'autres.

Un grand travail nous attend au cours des cinq prochaines années, aussi devons nous redoubler d'efforts.

Il ne nous est permis que davantage de progression. De ce fait, le défi consiste en la poursuite de la consolidation du parti sur le plan organisationnel au milieu d'un contexte opposé hélas à l'action partisane et il ne nous est pas permis également que notre ambition soit moindre que la présidence du prochain gouvernement ou que notre parti soit classé au second rang, à la limite. C'est que nous ne devons pas oublier que nous menons l'opposition et que le premier parti dans l'opposition se doit d'avoir comme ambition de présider le futur gouvernement.

Nous ne pouvons plus nous permettre

alors que nous nous préparons pour le congrès de nous confiner dans la logique du règlement des comptes ou l'exploitation des erreurs, bien qu'incidents par parcours dans la pratique, même si elle atteint les objectifs extrêmes de l'exemplarité, à seule fin de les investir dans les conflits autour de la direction du parti au niveau local, régional et national.

Ensemble, nous avons pris le navire, avons vécu des problèmes internes que nous avons dépassés par de concessions élevées ou par ce que j'appelle « la noblesse des concessions » et avons fait face aux agressions de nos rivaux qui visaient par leurs attaques incendiaires l'Union socialiste isolément du reste des partis de l'opposition lorsque nous étions dans l'opposition lors du Gouvernement Benkirane ou séparément des partis de la majorité dans le précédent gouvernement.

D'aucun ne peut penser que la direction du parti de l'USEP est une promenade, c'est un poids qui fait souffrir les montagnes car la direction est d'autant plus difficile qu'elle pourrait égaliser ce que pourraient rencontrer tous les autres partis marocains réunis lors de la tenue de leurs congrès à la différence de ce qui se passe dans notre parti.

A l'USFP, on se retrouve confronté à de grands défis :

- Le défi de la préservation de l'unité du parti. Vous savez que l'USFP est le plus grand parti à subir de scissions lors de son parcours mais, louange à Dieu, nous avons mis un terme à cet état de faits.

Bien plus nous avons recouru à des contre-attaques dans le but de récupérer les expressions l'ayant déserté dans des contextes particuliers.

- Le défi de regagner la confiance vis à vis de ce que j'appelle la ceinture ittihadie qui était composée de la classe moyenne et la classe ouvrière et dont nous avons perdu une grande partie de leurs prolongements. Et louange à

Dieu, nous en avons récupéré certains lors des dernières élections mais nous avons encore besoin de nous déployer davantage dans ce sens.

- Nul besoin d'évoquer les allusions à l'ambition du parti quant à des élections nous habitant à la direction de la prochaine étape via l'introduction gouvernementale, comme je l'ai exprimé précédemment.

- Nous sommes satisfaits de notre position dans l'opposition et les options gouvernementales de plus en plus avérées avec la succession des décisions ont démontré la justesse de notre position.

Toutefois, il ne faut pas considérer que l'opposition est une situation confortable qui nous permet d'uniquement critiquer le gouvernement et ses décisions mais qu'elle n'est qu'une étape de préparation du parti à parachever le second épisode de la seconde alternance. Car si le parti conservateur a chuté au niveau électoral, a émergé hélas un gouvernement en apparence libéral et conservateur quant à son esprit et ses choix. C'est pour ces raisons que la direction qui résultera des travaux du congrès doit être consciente de la mission de véhiculer et accompagner l'étape de transition, de la position d'opposition à celle de l'alternance autour de la gestion des affaires publiques tant au sein du gouvernement qu'au niveau des institutions élues.

Nous n'avons pas besoin d'un changement pour le changement, mais nous avons besoin d'assimiler les enjeux qui nous attendent et de classer les options organisationnelles et politiques selon la prééminence des plus à même de faire face aux défis.

C'est une responsabilité qui nous incombe dans notre ensemble.

Vive l'USFP grâce à vous

Vive pour la patrie car la patrie d'abord, la patrie ensuite et la patrie toujours.



Phs: Lmoussaoui

*La réunion du Conseil national de l'USFP marquée par des échanges fructueux et édifiants de la famille ittihadie*

# Habib El Malki : Déterminés à défendre nos valeurs fondatrices proches, de facto, des préoccupations et des besoins des citoyennes et des citoyens

“Monsieur le Premier secrétaire

Mesdames et messieurs. Au début, j'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à cette deuxième session du Conseil national après le scrutin du 8 septembre. Il est tout à fait naturel de saluer votre intérêt et votre entente positive et fructueuse.

Nous nous réunissons aujourd'hui afin de décider des premières étapes effectives concernant les préparatifs du 11ème Congrès national qui nécessitent d'arrêter sa date, le lieu de sa tenue ainsi que les modes de son déroulement en vue de sa réussite.

Sans aucun doute, vous ressentez le caractère crucial de l'étape relative à la vie politique et sociale dans notre pays, ainsi que les défis nationaux, régionaux et internationaux dans lesquels se tient le Conseil national. En plus de l'importance du sujet soumis à l'examen du parti pour en débattre et en prendre les décisions dans un contexte historique que vivent le Royaume et le monde. Une phase de changement et de transition qui suscite de grandes questions et nous exige d'apporter des réponses objectives, réelles et ambitieuses.

Nous devons attirer l'attention sur bon nombre de nouveautés intervenus dans notre environnement international et régional qui auront un impact notoire sur la région dans laquelle nous vivons. Notre parti est tenu de suivre avec grand intérêt ces développements et d'élaborer des initiatives et des positions en vue de renforcer les fondements de partenariat et d'entente entre les Etats et les peuples de la région.

Parmi ces initiatives, il y a ce qui se rapporte, bien entendu, à la question de notre intégrité territoriale comme priorité dans notre action à l'égard des partis alliés et amis, conformément aux contenus forts, fermes et clairs du dernier discours Royal à l'occasion de la commémoration de l'anniversaire de la Marche Verte. Ce qui nécessite la mise en place de fondements d'une nouvelle approche de coopération internationale afin que la diplomatie de notre parti soit davantage efficace, efficiente et qualifiée à accompagner les changements et les défis futurs.

Mesdames et messieurs, Monsieur le Premier secrétaire, malgré les résultats probants obtenus par nos listes et nos candidats lors des dernières échéances électorales que nous considérons comme une véritable source d'espoir pour l'avenir, et malgré la vitalité organisationnelle que connaissent nombre de nos organisations territoriales et sectorielles, notre actuel contexte organisationnel et politique a grand besoin d'une pause, calme et sereine, pour chercher ses déséquilibres et ses dimensions et inventer de nouvelles visions et méthodes de travail dans les modes de communication, d'encadrement et de désignation

aux postes de responsabilités.

Il est certain que lors des préparatifs de notre prochain Congrès national, nous aurons besoin d'approfondir les discussions sur ces aspects liés à la question organisationnelle et d'élaborer les principales orientations en plus du programme d'étape de notre action politique, conformément aux exigences de la nouvelle étape politique que traverse notre pays. En partant de notre position en tant qu'opposition forte et constructive qui œuvre pour élever les performances de nos institutions, lutter contre les déséquilibres, préserver les acquis, rechercher de nouvelles formules d'unification et de militantisme commun et lui accorder des formules pratiques à même de se servir des initiatives de la classe démocrate moderne comme base pour construire un Maroc de démocratie, de modernité et de justice sociale.

Notre positionnement dans l'opposition exige que nous présentions aux Marocains, dans le cadre d'un nouveau contrat, la preuve que notre parti est déterminé à défendre ses valeurs fondatrices, plus proches des préoccupations des citoyennes et des citoyens et plus interactives avec leurs préoccupations et leurs besoins.

Nous devons également, lors de notre Congrès national, affirmer notre attitude positive envers toute action coordonnée et unitaire des forces de la modernité et de la gauche et nous considérons que la lutte quotidienne sur les différents fronts politique, syndical et des droits de l'Homme est la principale épreuve pour incarner cette tendance unitaire et mettre au point des alignements clairs au niveau de la polarisation politique dans notre pays.

Monsieur le Premier secrétaire, mesdames et messieurs

Les nouvelles compétences et celles ayant regagné notre parti doivent travailler ensemble pour trouver un espace à leur action au sein du parti et pour contribuer à l'édification d'un outil partisan fort, basé sur la communication permanente et l'écoute des citoyens et sur la mise en place des positions du parti à partir de nos besoins et conformément aux aspirations et attentes des citoyens.

Si nous aspirons tous à ce que le Congrès national soit une étape importante dans le parcours et le développement du parti, nous sommes appelés, plus que jamais, à renouveler notre discours et nos méthodes de travail pour édifier un parti fort qui contribue de manière efficiente dans la vie publique, redonne confiance aux citoyens en la capacité de l'action politique à construire une société développée économiquement, socialement et institutionnellement. Une société capable de faire face aux défis présents et futurs, ce qui nécessite une large mobilisation basée sur la culture de l'initiative, la créativité, l'ouverture, la communication et l'inven-



Ph: Lmoussaoui

tion de nouveaux modes qui vont de pair avec le développement et la profonde mutation que connaît notre société et qui s'adaptent avec les changements internationaux que nous vivons.

Assimiler les résultats de notre parcours organisationnel et chercher de nouvelles réponses aux questions posées constituent aujourd'hui un prélude pour l'édification d'une organisation adaptée qui traduit les orientations et les choix du parti et contribue fortement à encadrer la dynamique sociale en cours sur la base d'une stratégie partisane claire. Et ce en vue d'encadrer les femmes, les jeunes, les secteurs professionnels et d'élargir leur participation et de leur procurer les mécanismes d'action nécessaires, au sein et en dehors du parti, et d'accroître l'intégration des compétences disponibles et de l'ensemble des élu(e)s dans toutes les provinces et régions. En plus de renforcer les structures d'accueil, d'encadrement et de communication et de soutenir et d'étendre les prérogatives des instances régionales et provinciales quant à la gestion de la vie partisane interne. Notamment, le fait de consolider l'efficacité des sections locales pour qu'elles puissent accomplir leurs missions au niveau de la représentativité locale, de fournir des services aux citoyens et de concrétiser la politique de proximité. Ce qui donnera un sens à notre action locale dans une régionalisation d'adhésion et d'organisation.

Monsieur le Premier secrétaire, mesdames et messieurs,

En conclusion, je voudrais souligner que l'ambition de notre parti d'adhérer à la modernité politique passe par l'ouverture accrue sur les technologies modernes de communication, l'utilisation efficace des réseaux sociaux tout en plaçant le Parti des forces populaires au centre de la révolution numérique et médiatique. Ce qui est sûr, c'est que notre parti ne manque pas de bons textes et de référentiels avancés, mais il a besoin d'une feuille de route et d'une action quotidienne pour opérer cette révolution.

Nous espérons tous que notre réunion d'aujourd'hui sera un nouveau point de départ pour impliquer la base du parti dans la délibération et contribuer aux travaux préparatoires de notre 11ème Congrès national, d'une manière qui permettra de parvenir à une conviction commune et une feuille de route efficace pour sa tenue et son succès.

Dans ce contexte, et à partir d'aujourd'hui, nous devons tous prendre part activement au processus d'une préparation aussi parfaite que collective, et ce afin de convertir cette étape en une date incontournable et un nouveau saut qualitatif permettant à notre parti de produire des visions et des initiatives allant dans le sens d'accélérer le processus de réformes politiques, économiques et sociales dans notre pays.”



*Sentence inique à l'encontre des prétendants aux concours de l'enseignement*

# Benmoussa met les pieds dans le plat

## Driss Lachguar : Une maudite décision anticonstitutionnelle et illégale

« C'est une décision maudite », c'est ainsi que le Premier secrétaire de l'USFP a qualifié la dernière décision du département de l'Enseignement d'imposer de nouvelles conditions pour pouvoir passer le concours des enseignants relevant des Académies régionales d'éducation et de formation (AREF), notamment celle relative à l'instauration de l'âge maximum à 30 ans au lieu de 40 ans. Pis, il considère cette décision comme une traduction des orientations néolibérales du gouvernement remettant en cause ses assertions concernant l'« Etat social ».

Intervenant devant le Conseil national du parti réuni samedi dernier à Rabat, Driss Lachguar a précisé, en outre, que cette décision est anticonstitutionnelle et illégale puisqu'elle a fixé l'âge d'accès au concours des AREF à 30 ans sans justifier, pour autant, les motivations sous-tendant cette mesure, alors que le statut de la fonction publique fixe cet âge à 45 ans pour les catégories classées à l'échelle 10 et que le statut des cadres des AREF a fixé l'âge de 40 ans comme seuil pour le recrutement. En effet, le département de l'Education nationale s'est contenté de déclarer que cette



L'article 31 de la Constitution stipule que « l'Etat, les établissements publics et les collectivités territoriales œuvrent à la mobilisation de tous les moyens à disposition pour faciliter l'égal accès des citoyennes et des citoyens aux conditions leur permettant de jouir des droits »

décision a été prise pour « attirer les jeunes candidats vers les métiers de l'enseignement, dans le but d'assurer leur engagement permanent au service de l'école publique et de réaliser l'investissement le plus efficace dans la formation et dans leurs parcours professionnels ».

Pour sa part, Abdelhak Belfkih, professeur de droit constitutionnel et de sciences politiques à l'Université Mohammed Ben Abdellah-Fès, soutient que cette décision est immorale et va à l'encontre de l'esprit de la Constitution. Selon lui, les dispositions constitutionnelles sont claires notamment en ce qui concerne l'égalité des chances et l'égalité devant la loi. Dans ce sens, il précise que le préambule de la Constitution édicte que le Royaume du Maroc, fidèle à son choix irréversible de construire un Etat de droit démocratique, « poursuit résolument le processus de consolidation et de renforcement des institutions d'un Etat moderne, ayant pour fondements les principes de participation, de pluralisme et de bonne gouvernance. Il développe une société solidaire où tous jouissent de la sécurité, de la liberté, de l'égalité des chances, du respect de leur dignité et de la justice sociale, dans le cadre du principe de corrélation entre les droits et les devoirs de la citoyenneté ».

Et d'ajouter que l'article 31 de la Loi suprême stipule que « l'Etat, les établissements publics et les collectivités

territoriales œuvrent à la mobilisation de tous les moyens à disposition pour faciliter l'égal accès des citoyennes et des citoyens aux conditions leur permettant de jouir des droits » relatifs au travail et à l'appui des pouvoirs publics en matière de recherche d'emploi ou d'auto-emploi et à l'accès aux fonctions publiques selon le mérite.

La décision du département de Chakib Benmoussa est également incompréhensible vu l'évolution du marché du travail qui se caractérise par une plus grande mobilité dans une conjoncture où cette mobilité est de plus en plus demandée entre le secteur privé et le secteur public. Cet enjeu est d'autant plus important à cause des départs massifs à la retraite particulièrement dans certains secteurs dont l'enseignement public et des défis de la situation démographique. En effet, et selon l'édition 2018 des indicateurs sociaux du Maroc publiée par le HCP, le poids de la population des adultes (15-59 ans) a atteint 62,8% en 2017 contre 47% en 1971. Autrement dit, près des deux tiers de la population du Maroc est en âge de travailler. Une situation qui pose un gros défi pour le Maroc dont l'économie peine à absorber cette population. Le taux d'activité (population occupant un poste ou à la recherche d'emploi rapportée à la population en âge de travailler) est très bas, en dessous des 45% contre plus de 60% dans les pays développés. De même, le taux de chômage est rigide à la baisse et

s'élève encore à 10%. A noter également l'allongement de l'espérance de vie à la naissance, passée à 76,1 ans en 2017 contre 47 ans dans les années 1960, celle des femmes atteint désormais 77,8 ans.

La limite d'âge d'accès aux AREF demeure également inacceptable dans un contexte mondial marqué par la tendance d'assouplissement des limites supérieures de l'âge permettant d'accéder à la fonction publique, voire à leur suppression. En fait, nombreux sont les gouvernements qui se sont engagés à étudier la possibilité de faciliter l'entrée dans la fonction publique de salariés ou de travailleurs indépendants dont l'expérience acquise dans le secteur privé pourrait bénéficier au service public.

Mais au-delà de ce débat constitutionnel et juridique, la limite de l'âge des recrutés à 30 ans aura également un coût social important. Elle risque de plomber davantage un climat social déjà très tendu à cause de la cherté de la vie et de l'augmentation du taux de chômage. « Cette décision maudite aura pour conséquence l'exclusion d'un pan important des jeunes, ce qui augmentera incontestablement le sentiment de déception notamment chez les fraîchement diplômés des universités à accès ouvert (droit, littéraires,...) qui n'ont pas beaucoup d'opportunités pour accéder au marché du travail », a conclu Driss Lachguar.

Hassan Bentaieb

# Le Comité scientifique élargi appelle à une adhésion massive à la campagne de vaccination anti-covid 19



Le Comité scientifique élargi a appelé, vendredi à Rabat, à une adhésion massive à la campagne nationale de vaccination afin d'éviter toute recrudescence des cas de Covid-19 en hiver.

Lors d'une rencontre de communication, le comité a souligné la nécessité de faire preuve de vigilance pour prévenir une

éventuelle détérioration de la situation épidémiologique, mais aussi à l'égard des rumeurs qui circulent au sujet des vaccins. La vaccination demeure la solution idoine pour progresser vers l'immunité collective et le retour à la vie normale, a-t-il assuré.

Le ministre de la Santé et de la Protection sociale, Khaled Ait Taleb, a affirmé à cette occasion

que le Maroc figure parmi les pays qui ont accumulé une expérience indéniable en matière de vaccination, se plaçant au premier rang des pays africains dans ce domaine.

Abordant l'efficacité de la stratégie de communication déployée par le ministère, M. Ait Taleb a indiqué que son département a développé un plan de

communication bien ficelé qu'il œuvre à déployer à grande échelle en vue de faire face aux rumeurs infondées sur les vaccins.

De son côté, Moulay Taher Alaoui, président du Comité scientifique chargée de la stratégie nationale de vaccination anti-Covid 19, a mis en garde contre les rumeurs et les contrevérités persistantes sur les vaccins et leurs effets secondaires.

Sous ce même angle, la directrice du Centre anti-poison et de pharmacovigilance du Maroc (CAPM), Rachida Slimani Ben Cheikh, a relevé qu'aucun décès lié aux vaccins n'a été enregistré concernant les cas signalés.

Le Royaume est parmi les rares pays dotés de systèmes de pharmacovigilance, lui permettant de se mettre au diapason des progrès qui surviennent en la matière et de partager les expériences y afférentes avec d'autres pays, a-t-elle poursuivi.

Le CAPM coordonne ses actions au quotidien avec l'Organisation mondiale de la santé au sujet de l'opération de vaccination, a-t-elle ajouté, notant que le centre vient en aide aux pays africains et à certains pays arabes en termes de développement des systèmes pharmaceutiques.

"Le monde a été le théâtre de quatre vagues de pandémie auxquelles le Maroc a fait face efficacement grâce à des mesures de prévention dont les résultats ont été fructueux", a rappelé de son côté le professeur Azeddine Ibrahim, membre du Comité scientifique national et technique de suivi du Covid-19.

Il a affirmé que la vaccination a débouché sur l'amélioration de la situation épidémiologique dans le Royaume, ouvrant la voie à l'allègement des mesures de prévention, tel que recommandé par le comité.

Sur le même registre, le professeur Hicham Afif, membre du Comité scientifique, a fait observer que l'objectif des doses supplémentaires du vaccin consiste à renforcer l'immunité du corps, sachant que 83% des cas de décès liés au Covid concernent des personnes non vaccinées ou ayant reçu une seule dose.

Les discussions tenues au sein du Comité scientifique élargi, composé du comité scientifique et technique et du comité scientifique chargé de la stratégie nationale de vaccination, ont porté sur les moyens de renforcer la pharmacovigilance et l'accès des immigrés résidant au Maroc à la vaccination.

## Le HCP se prépare pour le RGPH-2024

Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) a lancé les préparatifs nécessaires en vue de la réalisation du 7ème Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) en 2024.

"Conformément aux recommandations des Nations Unies visant à mener chaque 10 ans cette grande opération nationale, nous avons lancé les préparatifs nécessaires à la réalisation du 7ème recensement général de la population et de l'habitat en 2024", indique le HCP.

Durant l'année 2021, le Haut-Commissariat a mis en place les dispositions nécessaires et pris les mesures techniques et logistiques pour réaliser les travaux cartographiques pour le prochain recensement, dont le démarrage est prévu au dernier trimestre de 2022, précise la même source.

Dans ce cadre, il a été procédé à l'organisation de plusieurs consultations techniques avec des institutions internationales spécialisées dans la production de programmes informatiques relatifs à la réalisation des différentes étapes du recensement, ce qui permettra d'améliorer la qualité des données et d'enrichir l'analyse géographique des données du recensement.

réalisation du prochain recensement.

Après avoir passé en revue les principales expériences internationales, l'institution a mis en place une approche intégrée qui fait appel aux nouvelles technologies pour collecter les données au lieu des questionnaires papier, et ce dans le cadre d'un système d'information englobant l'ensemble des étapes du recensement.

Cette approche consiste en la réalisation des travaux cartographiques en utilisant les techniques GPS, des images satellitaires actualisées et de haute précision dans le cadre d'un système d'information géographique mobile ainsi que la consolidation des données statistiques à l'aide de tablettes électroniques au lieu des questionnaires papier.

Aussi, cette approche est de nature à connecter les composantes des différentes unités géographiques y compris les zones de recensement, les lieux des constructions et logements et les locaux professionnels avec les données statistiques consolidées durant les différentes étapes du recensement, ce qui permettra d'améliorer la qualité des données et d'enrichir l'analyse géographique des données du recensement.

## Apparition d'une maladie végétale spécifique à la tomate et au poivron

### Aucun danger pour la santé, selon l'ONSSA

L'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) a fait état de l'apparition d'une nouvelle maladie végétale spécifique à la tomate et au poivron, rassurant toutefois que la consommation de ces produits végétaux "ne présente aucun danger pour la santé du consommateur".

"Dans le cadre du programme de surveillance et du suivi phytosanitaire continu au niveau national, les services de l'ONSSA ont détecté la présence d'une maladie végétale affectant la tomate dans certaines exploitations agricoles. Cette maladie végétale, qui concerne uniquement les tomates et les poivrons, ne présente aucun danger pour la santé humaine et animale. De même, la consommation de ces produits végétaux n'a aucun impact sur la santé du consommateur", indique l'ONSSA dans un communiqué.

Cette maladie végétale est présente dans plusieurs régions du monde depuis 2014, notamment en Europe, en Amérique et en Asie, souligne l'Office.

Aussi et afin de limiter les répercus-

sions de cette maladie végétale, l'ONSSA s'est réuni avec les professionnels du secteur et les a sensibilisés à l'importance des mesures à respecter, notamment les mesures de biosécurité.

Dans ce cadre, l'ONSSA a élaboré un plan d'action précisant les moyens de prévention à mettre en place au niveau des exploitations agricoles et des pépinières à l'égard de cette maladie végétale ainsi que les mesures à appliquer en cas de confirmation de sa présence.

Par ailleurs, l'Office note que dans le cadre de la protection phytosanitaire du patrimoine végétal national, l'ONSSA soumet systématiquement toutes les semences végétales à des analyses de laboratoire pour s'assurer qu'elles sont indemnes de toute maladie végétale transmise par les semences, avant d'autoriser leur introduction sur le territoire national.

Dans ce cadre, l'ONSSA précise que les investigations sont en cours pour déterminer la traçabilité des semences utilisées qui sont "à l'origine de l'introduction de cette maladie végétale dans les exploitations agricoles concernées".



## La protestation se durcit face aux mesures anti-Covid

### Nouvelles émeutes aux Pays-Bas

Des dizaines de milliers de manifestants à Vienne, de nouvelles émeutes aux Pays-Bas, des scènes de pillages et de vandalisme dans les Antilles françaises: la protestation se durcit face aux mesures anti-Covid adoptées pour endiguer la recrudescence de la pandémie en Europe.

Les manifestations contre les restrictions sanitaires ont de nouveau tourné à l'émeute samedi soir aux Pays-Bas, notamment à La Haye où plusieurs policiers ont été blessés, au lendemain de violences à Rotterdam (sud-ouest) où 51 personnes ont été arrêtées et trois blessées par balle.

À La Haye, ville où siège le gouvernement néerlandais, des policiers en tenue anti-émeute ont chargé des groupes de manifestants qui leur jetaient des pierres et des objets divers dans un quartier populaire, et ont utilisé un canon à eau pour éteindre des vélos en feu à une intersection très fréquentée. Cinq policiers ont été blessés et au moins sept personnes arrêtées.

Des violences ont également éclaté à Urk, petite ville protestante du centre du pays, et dans plusieurs localités de la province du Limbourg (sud). Les Pays-Bas ont réintroduit la semaine dernière un confinement partiel pour faire face à une flambée de cas de Covid-19, avec une série de restrictions sanitaires touchant notamment le secteur de la restauration, qui doit fermer à 20H00. Le gouvernement projette désormais d'interdire certains lieux aux non-vaccinés, notamment les bars et les restaurants.

"Les gens protestent contre le

confinement et la 2G" qui autorise les seuls vaccinés ("geimpft") et guéris ("genesene") à accéder à certains lieux publics, a déclaré à l'AFP Ferdi Yilmaz, propriétaire d'une pizzeria à La Haye. "Ils sont en colère", a-t-il ajouté, accusant des policiers d'avoir traîné plusieurs personnes hors de sa boutique, brisé la vitre de la porte d'entrée et de l'avoir frappé sur la main "sans raison". En Autriche, plus de 40.000 personnes se sont réunies à Vienne samedi, à deux pas de l'ancien palais impérial de la Hofburg pour dénoncer "la corona-dictature" et le "fascisme", à deux jours de l'entrée en vigueur d'un nouveau confinement jusqu'au 13 décembre.

Parmi ceux appelant à la "résistance", Katarina Gierscher a fait six heures de route depuis sa province du Tyrol pour venir manifester. "Ce n'est pas normal qu'on nous prive de nos droits", déplore cette professeure de 42 ans, qui regrette que "le gouvernement (veille) nous diviser".

Dans une Europe redevenue l'épicentre de l'épidémie, l'Autriche, où les cas atteignent des niveaux inédits depuis le printemps 2020, est le premier pays à confiner à nouveau totalement sa population mais plusieurs autres pays ont annoncé un durcissement des restrictions ces derniers jours.

L'Autriche est aussi devenu le premier pays de l'UE à rendre la vaccination obligatoire pour toute la population, à partir de février.

La manifestation de Vienne s'est déroulée globalement dans le calme, hormis quelques jets de cannettes et fumigènes, mais sous



haute surveillance de la police, qui redoutait la venue d'identitaires, de militants néonazis et de hooligans et craignait la répétition des incidents survenus vendredi soir à Rotterdam, aux Pays-Bas.

La police néerlandaise y a tiré à balles réelles et trois personnes ont été blessées. En face, jets de pierres, incendie d'une voiture de police, de fusées de feux d'artifices ont émaillé cette nuit de chaos.

En janvier, les Pays-Bas avaient déjà connu leurs pires émeutes depuis quatre décennies, y compris à Rotterdam, après l'entrée en vigueur d'un couvre-feu.

Un millier de manifestants ont défilé pour des raisons similaires à Copenhague, et quelques centaines à Stockholm.

De l'autre côté de l'Atlantique, la mobilisation des opposants au pass sanitaire et à la vaccination obligatoire des personnels soignants, lancée par un collectif d'organisations syndicales et citoyennes, tourne à la violence en Guadeloupe, une des deux principales îles des Antilles françaises.

Malgré le couvre-feu imposé par les autorités, des pharmacies et des commerces de téléphonie ont été la cible des émeutiers. "La nuit a été très agitée" a confié une source policière à l'AFP, faisant état de "tirs à balles réelles sur un véhicule de police" dans la ville du Gosier et "sur des gendarmes mobiles" à Pointe-à-Pitre.

Selon le parquet de Pointe-à-Pitre samedi soir, seize personnes

ont été interpellées et cinq d'entre elles ont été placées en détention dont une pour "violence volontaire avec arme sur une personne dépositaire de l'autorité publique".

En Australie aussi, 10.000 personnes ont défilé à Sidney et plusieurs milliers à Melbourne pour protester contre la vaccination obligatoire, qui n'est exigée que dans certains Etats et Territoires pour certaines catégories professionnelles, alors même que la vie est redevenue quasi-normale dans le pays.

À Melbourne avait aussi lieu une des premières contre-manifestations, qui a réuni 2.000 personnes en soutien aux mesures anti-Covid.

## L'Autriche confine sa population et impose la vaccination

L'Autriche va confiner lundi l'ensemble de sa population et a décidé de rendre la "vaccination obligatoire" à partir de février, devenant ainsi le premier pays de l'UE à prendre de telles mesures face à la résurgence des cas de Covid-19. Il faut "regarder la réalité en face", a déclaré le chancelier conservateur Alexander Schallenberg lors d'une conférence de presse dans le Tyrol, après des discussions avec l'ensemble des gouverneurs de régions.

Une semaine après avoir sévi contre les non-vaccinés, il a annoncé un confinement des 8,9 millions d'habitants jusqu'au 13 décembre, une décision qui n'a "pas été facile à prendre". Il a dit être conscient qu'on demandait "énormément" aux vaccinés, "parce que trop de gens n'ont pas fait preuve de solidarité".

"Malgré des mois de travail de persuasion, nous n'avons pas réussi à convaincre suffisamment de personnes de se faire vacciner", a-t-il souligné, déplorant la surcharge actuelle des unités de soins intensifs.

"Augmenter durablement le taux de vaccination est le seul moyen de sortir de ce cercle vicieux", a estimé M. Schallenberg, jugeant qu'il s'agissait du "ticket de sortie" de la pandémie.

Si un nombre croissant de pays exigent un certificat pour certaines catégories, comme le personnel de santé, très peu dans le monde imposent la vaccination à toute leur population adulte.

C'est le cas dans deux Etats autoritaires d'Asie centrale, le Tadjikistan et le Turkménistan, ainsi qu'au Vatican et en Indonésie. Territoire français du Pacifique sud disposant d'une large autonomie, la Nouvelle-Calédonie a pris une décision similaire, à compter de fin décembre.

En Europe, la pandémie s'emballe et plusieurs pays ont annoncé un durcissement des restrictions ces derniers jours.

En Allemagne, où le plan d'action n'est "plus suffisant" selon l'autorité sanitaire, la Bavière a annulé vendredi les marchés de Noël, tandis que la Grèce interdisait aux

non vaccinés d'entrer dans les espaces fermés, à l'exception des lieux de restauration.

Les Pays-Bas ont réintroduit la semaine dernière un confinement partiel. Lors d'une manifestation contre cette mesure qui a tourné à l'"émeute" selon la police, plusieurs personnes ont été blessées par des tirs de sommation des forces de l'ordre, vendredi à Rotterdam.

Depuis lundi déjà en Autriche, les deux millions de personnes non vaccinées n'avaient plus le droit de quitter leur domicile sauf pour faire leurs courses, du sport ou pour des soins médicaux.

Désormais, toute la population va être concernée par la mesure dans ce pays au taux de vaccination de 66%, soit légèrement en deçà de la moyenne européenne, malgré l'instauration d'un pass sanitaire dès le printemps.

Les magasins non essentiels, restaurants, salles de concert et cinémas seront fermés. Les écoles restent ouvertes pour l'instant mais les parents sont encouragés à

garder leurs enfants à la maison s'ils le peuvent. Le télétravail est fortement recommandé.

Le gouvernement avait commencé à durcir le ton début novembre et les restrictions qui avaient alors été mises en place ont entraîné une nette hausse du nombre d'inscriptions dans les centres de vaccination.

Mais les cas continuent d'augmenter, se situant à des niveaux inédits depuis l'émergence de la pandémie: vendredi, près de 16.000 nouvelles contaminations ont été enregistrées. "Nous avons trop de forces politiques dans ce pays qui s'opposent avec véhémence" à la vaccination, a fustigé le chancelier, dénonçant un "attentat contre notre système de santé".

Une manifestation soutenue par le parti d'extrême droite FPÖ est prévue à Vienne et des milliers de personnes sont attendues.

Son chef anti-vaccins, testé positif au coronavirus, ne pourra pas y assister. "L'Autriche est maintenant une dictature!", a lancé Herbert Kickl face aux nouvelles mesures.

## Le déficit de liquidité bancaire s'allège de 5%

Le déficit de la liquidité bancaire s'est allégé de 5% pour avoisiner environ -75,5 milliards de dirhams (MMDH) durant la semaine allant du 11 au 16 novembre, selon BMCE Capital Global Research (BKGR).

Cette évolution "résulte vraisemblablement du reflux conjoncturel de la circulation fiduciaire généralement observée en milieu de mois", indique BKGR dans sa dernière lettre monétaire et obligataire.

Parallèlement, Bank Al-Maghrib a légèrement baissé de 1% ses avances à 7 jours qui s'établissent à 33,1 MMDH. Ce repli a été compensé par les placements de l'Argentier du Royaume qui étaient plus dynamiques en atteignant environ 17,3 MMDH au total, rapporte la MAP.

Sur le marché primaire, la courbe primaire a affiché une baisse du taux de la ligne 2 ans de -0,5 point de base à 1,6958% et une légère hausse du taux de la ligne 52 sem de +0,1 pb à 1,5304%.

Sur le marché secondaire, la volumétrie ressort, toutefois, en hausse de +51% à 13,1 MMDH, laquelle a été polarisée à hauteur de +34% au niveau des maturités long terme.

Concernant les principales variations de la courbe secondaire, celle-ci a enregistré une hausse de +0,8 pb du taux de la ligne 52 semaines à 1,55% et une baisse de -1,9 pbs du taux de la ligne 30 ans à 3,27%.

Durant la prochaine période, il est attendu que la Banque centrale diminue son dispositif monétaire avec l'émission de 170 millions de dirhams (MDH) de moins sous forme d'avances à 7 jours pour se fixer à 32,91 MMDH, estime la même source.

Les placements de l'Argentier du Royaume continuent de se situer à des niveaux relativement élevés comme en témoignent ceux de la semaine écoulée ayant atteint plus de 17 MMDH. "Cela confirme encore une fois la détente de la pression budgétaire, ce qui a permis de maintenir la tendance baissière des taux obligataires. Situation qui devrait, a priori, se poursuivre lors des prochaines adjudications", conclut BKGR.

## Les prix des légumes, des viandes et des carburants continuent de grimper



L'indice des prix à la consommation progresse de 0,7% en glissement mensuel et de 1,7% en glissement annuel.

L'indice des prix à la consommation (IPC) a maintenu sa tendance haussière au cours du mois d'octobre 2021 pour le deuxième mois consécutif, selon les chiffres publiés par le Haut-commissariat au plan (HCP).

Après avoir repris de la hauteur en septembre dernier, et stagné un mois auparavant, l'IPC a de nouveau enregistré une progression de 0,7% au dixième mois de l'année en cours par rapport au mois précédent, a indiqué l'institution publique notant que l'indicateur d'inflation sous-jacente est de son côté, ressorti en hausse de 0,5% sur un mois et de 2,7% sur une année.



**L'IPC maintient sa tendance haussière pour le deuxième mois consécutif**

Cette évolution est le résultat de la hausse de l'indice des produits alimentaires et de l'indice des produits non alimentaires qui ont respectivement progressé de 1,4% et de 0,3%, a expliqué le Haut-commissariat dans une note d'information relative à l'indice des prix à la consommation (IPC) du mois d'octobre 2021.

A titre de comparaison, la progression de l'IPC au cours du mois de septembre était liée à la hausse de 1,2% de l'indice des produits alimentaires et de 0,2% de l'indice des produits non alimentaires.

Quant à la stagnation observée un mois plus tôt (août), elle avait été attribuée à la baisse de 0,4% de l'indice des produits alimentaires et à la hausse de 0,4% de l'indice des produits non alimentaires.

Selon le Haut-commissariat, les hausses des produits alimentaires observées entre septembre et octobre 2021 ont concerné principalement les «légumes» (4,7%), les «viandes» (2,7%), les «poissons et fruits de mer» (1,4%), les «huiles et graisses» (1,0%), le «lait, fromage et œufs» et le «café, thé et cacao» (0,7%).

Dans sa note d'information, le HCP a, en revanche, indiqué que les prix ont accusé un recul de 0,3% au niveau des «fruits». Tandis que, pour les produits non

alimentaires, le Haut-commissariat a constaté une hausse principalement des prix des «carburants» de 3,2%.

Selon la même source, «les hausses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Safi (2,0%), à Kénitra (1,6%), à Béni Mellal (1,5%), à Dakhla (1,2%), à Guelmim (1,1%), à Casablanca et Al-Hoceima (1,0%), à Marrakech, Rabat et Meknès (0,8%), à Fès, Settat et Errachidia (0,6%) et à Oujda, Tétouan et Tanger (0,4%)».

La note révèle, en revanche, qu'une baisse a été enregistrée à Agadir avec 0,4%.

Il est à rappeler qu'entre les mois d'août et septembre 2021, les hausses des produits alimentaires avaient concerné principalement le «Pain et céréales» (4,6%), les «Huiles et graisses» (2,5%), les «Viandes» et le «Lait, fromage et œufs» (0,6%), les «Fruits» (0,5%) et les «Légumes» (0,3%).

Dans cette même période, les prix avaient, en revanche, diminué de 2,5% pour les «Poissons et fruits de mer» et de 0,4% pour les «Eaux minérales, boissons rafraîchissantes». Alors que pour les produits non alimentaires, la hausse avait concerné principalement les prix des «Carburants» (0,8%).

Dans sa précédente note d'in-

formation, le Haut-commissariat avait également relevé des hausses importantes de l'IPC à Fès et Settat (1,5%), à Béni Mellal (1,4%), à Kénitra (1,1%), à Guelmim (1,0%), à Oujda (0,8%), à Casablanca, Rabat, Laâyoune et Safi (0,7%) et à Errachidia (0,6%).

La même source indiquait, en revanche, que des baisses ont été enregistrées à Al Hoceima et à Marrakech avec respectivement 1,1% et 0,1%.

Comparé au mois d'octobre de l'année précédente, «l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 1,7% au cours du mois d'octobre 2021 conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 1,1% et de celui des produits non alimentaires de 2,2%», a indiqué le Haut-commissariat.

En ce qui concerne les produits non alimentaires, le constat est que les variations vont d'une baisse de 0,4% dans les «communications» à une hausse de 6,2% dans les «transports», selon l'institution publique.

Ainsi, «l'indicateur d'inflation sous-jacente aurait connu au cours du mois d'octobre 2021 une hausse de 0,5% par rapport au mois de septembre 2021 et de 2,7% par rapport au mois d'octobre 2020», a conclu le HCP.

Alain Bouthy

## La Bourse de Casablanca en hausse du 15 au 19 novembre

La Bourse de Casablanca a clôturé la période allant du 15 au 19 novembre 2021 en hausse, son principal indice, Masi, gagnant 0,34% à 13.340,45 points.

Au terme de cette semaine, le Morocco Stock Index 20 (MSI20), composé des 20 entreprises les plus liquides, a avancé de 0,30% à 1.085,48 points et le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu a pris 0,27% à 10.802,73 points.

L'indice de référence Environnement, Social et Gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10" a avancé de 0,13%

à 999,24 points.

Sur le plan sectoriel, 14 indices ont clôturé en hausse et 7 autres ont affiché grise mine, alors que 3 secteurs n'ont enregistré aucune variation.

Ainsi, le secteur "Immobilier" s'est envolé de 4,90%, devançant "Transport" (+4,60%) et "Chimie" (+3,06%).

Aux valeurs, les meilleures performances hebdomadaires ont été réalisées par Fennie Brossette (9,06%), et Auto Hall (8,12%), alors que les plus fortes baisses ont été accusées par Stroc Industries (-11,95%) et Involys (-

9,35%).

Le volume global des échanges de la période a atteint 519,8 millions de dirhams (MDH), alors que la capitalisation boursière s'est établie à plus de 687 MMDH.

Durant la même période, TotalEnergies Marketing Maroc a été l'instrument le plus actif avec plus de 61 MDH et une part de 12,03% des transactions, devançant BCP avec plus de 58 MDH (11,38%), Aradei Capital avec plus de 43 MDH (8,54%) et Managem avec plus de 37 MDH (7,25%).

## La ZLECAF, une impulsion "positive" aux exportations marocaines

Une étude sur l'impact de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) sur l'économie marocaine montre que l'intégration du Royaume à cette zone est de nature à impulser une dynamique "positive" aux exportations marocaines. "Les résultats des simulations des deux scénarios d'intégration du Maroc à la ZLECAF analysés dans cette étude sont globalement positifs pour l'économie marocaine, dans la mesure où cette intégration donne une impulsion positive plus forte aux exportations marocaines de biens que les importations", souligne cette étude menée par la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) et l'Agence française du développement (AFD).

Si l'accord de la ZLECAF inclut une réduction ambitieuse des coûts liés aux mesures non tarifaires, par exemple de 50%, l'impact de l'accord commercial continental sur le Maroc serait "conséquent", soit une hausse significative du PIB (+0,3%), du revenu réel des ménages marocains (+0,6%), une hausse des exportations totales marocaines en volume (+2,3%), une hausse de la rémunération du travail non

qualifié (+0,3%), du travail qualifié (+0,5%) et du capital (+0,6%), précise l'étude dont les résultats des simulations s'appuient sur deux scénarii.

L'étude estime que si une libéralisation tarifaire dans le cadre de la ZLECAF bénéficie surtout à l'industrie alimentaire et au secteur de l'élevage, l'ajout d'une réduction ambitieuse des mesures non tarifaires serait significativement profitable à l'activité dans l'industrie en général", rapporte la MAP.

A cet égard, l'étude a appelé à mettre en œuvre un ensemble d'actions d'accompagnement des pouvoirs publics qui permettront de bénéficier de tout le potentiel de l'intégration du Maroc à la ZLECAF.

Il s'agit, en particulier de l'adaptation de l'offre marocaine à la demande et aux spécificités des économies de l'Afrique, à travers une véritable appropriation de la connaissance du marché continental par le secteur privé marocain et la construction des écosystèmes complémentaires à l'industrie marocaine, à travers notamment des joint-ventures et d'alliances entre les entreprises, dans des métiers tels que l'automobile et l'aéronautique par exemple,

permettant d'améliorer l'intégration avec les économies africaines.

Il est également question de la poursuite de l'effort, en matière de développement des infrastructures routières entre les pays pour faciliter les échanges intra-africains et les rendre compétitifs en plus d'améliorer la qualité des réseaux de distribution. Le scénario 1 élaboré par l'étude correspond au cas de la ZLECAF sans produits sensibles et exclus (ZLECAF0%), lequel est basé sur une élimination totale des droits de douane (sans produits sensibles et exclus) et permet d'étudier l'impact de la clause des produits sensibles et des produits exclus et représente ainsi le maximum de gain que l'on devrait observer en l'absence de clause d'exclusion.

Le scénario 2 correspond, pour sa part,

au cas de la ZLECAF avec réduction des mesures non tarifaires de 50% (ZLECAF-MNTs50%). Il s'agit, selon l'étude, du vrai scénario calé sur le calendrier de l'accord avec une élimination des droits de douane entre pays africains sur 90% des lignes tarifaires entre 2021 et 2025, suivie d'une libéralisation de 7% des lignes correspondant aux produits sensibles entre 2026 et 2030.

Réalisée selon une démarche de partenariat, cette étude vise à évaluer les impacts potentiels de différents scénarios d'intégration africaine sur l'économie marocaine et à prospecter les réponses de politiques publiques à même de maximiser les retombées de la future zone de libre-échange panafricaine.

## Le RNPG des banques cotées attendu en hausse de 88% en 2021

Le résultat net part du groupe (RNPG) des banques cotées à la Bourse de Casablanca devrait afficher une croissance de 88% au cours de l'exercice 2021, selon les estimations de CDG Capital Insight.

"La lecture des différents drivers et enjeux du secteur nous laisse penser que les banques cotées (hors le Groupe CIH) à la bourse de Casablanca enregistreront une performance solide des bénéfices courant 2021, comme en témoignent les réalisations semestrielles", indique CDG Capital Insight dans une note d'analyse sous le titre "Secteur bancaire - Des performances solides prévues pour 2021".

Détaillant l'évolution des principaux drivers des résultats du secteur pour cette année, la note anticipe une amélioration du produit net bancaire (PNB) suite à la bonne tenue de la marge d'intérêt profitant d'un effet volume et à l'amélioration de la marge sur commissions qui devrait bénéficier d'une base comparable favorable (les commissions des banques ont fortement chuté

durant la période de confinement), rapporte la MAP.

Côté charges, les analystes de CDG Capital Insight tablent sur une quasi-stabilité du coefficient d'exploitation (retraité de la contribution au fonds Covid), estimant que les banques devraient, globalement, continuer à optimiser leurs coûts en ces temps de crise.

Les analystes notent, tout de même, un effort d'investissement de la part de certaines banques pour le développement de leur système IT, qui devrait notamment répondre aux nouveaux modes d'utilisation qu'a initiés la crise.

Par ailleurs, et suite à une quasi-stabilité du taux d'impayé par rapport à 2020 et tenant compte de la forte amélioration du coût du risque courant le premier semestre 2021, CDG Capital Insight a révisé à la baisse son estimation du coût du risque pour les banques cotées, tablant, désormais, sur une amélioration aux alentours de 29% à 11,8 milliards de dirhams (MMDH).

ريصال  
Redal

**Avis de coupure  
d'eau potable**

Pour améliorer la qualité de l'alimentation en eau potable, Redal est amenée à réaliser des travaux entraînant une baisse de pression pouvant aller jusqu'à la coupure :

**COUPURE 1**

**Du Mardi 23 novembre 2021 à 22h  
au Mercredi 24 novembre 2021 à 4h**

**Témara**

➤ Quartier Skikina : Lotissement Skikina.

**COUPURE 2**

**Du Jeudi 25 novembre 2021 à 22h  
au vendredi 26 novembre 2021 à 2h**

**Skhirat (angle avenue Hassan II et route Sidi Bettache)**

➤ Lotissements : Mandar Al Jamil, ONIVA, Yassine....

Nous vous remercions vivement de votre compréhension  
et restons à votre disposition pour toute information  
complémentaire au numéro suivant :

0537 26 00 26

Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée par les travaux d'entretien du réseau d'eau potable.

NB : L'alimentation en eau potable pourra être rétablie avant l'heure prévue.

opéré par VEOLIA

# Art & culture

## Dakhla vibre au rythme de la chanson hassanie



Le coup d'envoi de la 15<sup>ème</sup> édition du Festival national de la chanson hassanie, organisée par la direction régionale de la Culture de Dakhla-Oued Eddahab, a été donné jeudi soir à Dakhla, dans le cadre des festivités marquant la célébration du 66<sup>ème</sup> anniversaire de la Fête de l'Indépendance.

Cet événement éclectique, tenu sous le signe "La culture hassanie : un pilier de l'intégrité territoriale", a connu l'organisation d'une série de soirées musicales captivantes, avec la participation d'une vingtaine de troupes musicales en provenance des trois régions du Sud du Royaume et d'une troupe originaire de la Mauritanie.

Ce rendez-vous de trois jours, qui bénéficie du concours du Conseil régional, a accordé un intérêt particulier

à la culture hassanie, en tant que patrimoine visant la préservation de l'identité marocaine et le renforcement de l'attachement aux coutumes et traditions qui symbolisent l'unité du pays. Cet événement culturel a été l'occasion également de promouvoir et de valoriser le patrimoine culturel et artistique hassani en tant que l'un des leviers incontournables de l'efficacité du nouveau modèle de développement des provinces du Sud du Royaume, outre le fait qu'il offre une opportunité pour encourager les artistes issus des provinces du Sud dans le domaine de la chanson.

Dans une allocution à cette occasion, le directeur régional de la Culture, Mamoune El Boukhari, a relevé que l'organisation de ce festival s'inscrit dans le cadre de la mise en application des dispositions de la

composante culturelle du contrat-programme de développement intégré de la région de Dakhla-Oued Eddahab, signé devant S.M le Roi Mohammed VI. Le public a apprécié tout au long de cet événement les sonorités et rythmes de la musique hassanie, de manière à faire revivre la mémoire et à consolider les liens de l'unité nationale, a-t-il poursuivi, notant que l'objectif derrière l'organisation de ce genre d'événements est de promouvoir l'animation culturelle et musicale au niveau de la région.

Par ailleurs, M. El Boukhari a fait savoir qu'un Institut de musique et d'arts chorégraphiques sera mis en place l'année prochaine à Dakhla, dans l'optique de soutenir le mouvement artistique et combler le déficit en matière d'infrastructures culturelles.

A cette occasion, il a été procédé à la distribution d'instruments musicaux et d'albums enregistrés au profit de sept troupes musicales spécialisées dans la chanson hassanie dans le cadre du programme de valorisation de ce genre musical.

Cette édition, dont la cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence notamment du wali de la région de Dakhla-Oued Eddahab, gouverneur de la province d'Oued Eddahab, Lamine Benomar, du directeur artistique du programme de valorisation de la musique hassanie à Dakhla-Oued Eddahab, Nabil Cherrat, du directeur des arts au ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Benyacoub, a été aussi marquée par la participation des célèbres artistes Ahmed Chaouki et Kamilya Chibi.

## Leonardo DiCaprio dans un film catastrophe, parabole sur la crise climatique



Si Leonardo DiCaprio a accepté de jouer dans un film catastrophe pour Netflix, c'est que l'idée d'une comète menaçant de détruire toute forme de vie sur la Terre est à ses yeux une analogie parfaite de la crise climatique actuelle.

Dans la comédie satirique "Don't Look Up: Déné Cosmique", la star et sa partenaire Jennifer Lawrence incarnent deux obscurs astronomes qui tentent vainement d'alerter une opinion publique américaine divisée, dans un pays dirigé par une présidente incompétente jouée par Meryl Streep.

De retour de la conférence COP 26 de Glasgow sur le climat, Leonardo DiCaprio estime que le film écrit et réalisé par Adam McKay réussit le tour de force de créer le suspense sur une crise qui "s'étend sur plus d'un siècle".

"En tant qu'espèce, société et culture, comment pouvons-nous gérer politiquement une apocalypse imminente ?", s'est interrogé l'acteur jeudi soir à Los Angeles lors de la présentation du

film. "En deux heures, le film parvient à montrer l'absurdité de notre réponse, en tant qu'espèce humaine, à cette crise", poursuit-il.

Le film, où figurent aussi Ariana Grande, Cate Blanchett, Mark Rylance et Jonah Hill, sortira aux Etats-Unis le 10 décembre avant d'être diffusé sur la plateforme Netflix à partir du 24 décembre. Adam McKay ("Vice") est devenu l'un des réalisateurs les plus courus d'Hollywood et certains critiques prédisent à "Don't Look Up" un bel avenir dans la course aux Oscars.

Leonardo DiCaprio se prend à rêver que le film incitera les entreprises et les gouvernements à prendre "un virage radical" sur la crise climatique. Mais il reconnaît

ne pas être trop optimiste sur la capacité de l'humanité à prendre le problème à bras-le-corps. "Surtout en revenant de Glasgow et après avoir vu comment de tels engagements peuvent être abandonnés par le premier gouvernement de dingues venu", dit-il.

Adopté samedi dernier à l'issue de deux semaines de négociations laborieuses par les 200 pays de la COP 26, le "Pacte de Glasgow pour le climat" vise à accélérer la lutte contre le réchauffement de la planète, sans assurer de le contenir à 1,5°C ni répondre aux demandes d'aide des pays pauvres. "Le temps est tellement limité et il faut agir sur une telle échelle très rapidement", relève Leonardo DiCaprio. "Et si on ne fait rien, on sait comment ça va se terminer", prévient-il.

# Remise du Prix Hassan II des Manuscrits au terme de l'année 2021

Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - département de la Culture - a annoncé la remise de 21 Prix d'encouragement répartis entre 11 centres participants à la 41<sup>ème</sup> édition du Prix Hassan II des Manuscrits au terme de l'année 2021.

La commission scientifique du Prix chargée de l'étude et de l'évaluation des manuscrits et des documents participants a attribué 21 prix d'encouragement répartis comme suit : 10 premiers Prix d'encouragement, 6 deuxièmes Prix d'encouragement et 5 troisièmes Prix d'encouragement, indique le ministère dans un communiqué. Le Grand Prix du Mérite a été décerné à une candidate du Centre de Fès pour avoir présenté d'importants manuscrits scientifiques et des documents d'une grande importance historique.

Cette édition a permis la mise au jour d'un total de 294 documents et 177 livres manuscrits, dont certains comprenant des recueils, portant les titres à 254, ajoute le communiqué. Tous les manuscrits et documents participants sont conservés en format numérique dans les locaux de la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc et des Archives du Maroc à Rabat et mis à la disposition des chercheurs.

Parallèlement à l'annonce des résultats



du Prix Hassan II des Manuscrits, le ministère a publié un guide du Prix Hassan II des Manuscrits, sous forme d'un catalogue scientifique détaillé des manuscrits et documents participants à cette édition et un ou-

vrage commémoratif intitulé «Recherches dans le livre manuscrit arabe», constitué de six volumes, comprenant une série d'articles axés sur la science du manuscrit réalisés par d'éminents chercheurs spécialisés.

## Festival du cinéma d'Errachidia

### “Page 81” et “Damat Sraghna” remportent le Grand prix



Le court métrage de fiction “Page 81”, de son réalisateur Rachid El Hazmir, et le documentaire “Damat Sraghna”, de la réalisatrice Safae Bendhiba, ont remporté le Grand prix de la 11<sup>ème</sup> édition du Festival du cinéma d'Errachidia qui a pris fin samedi.

Dans la compétition nationale du court métrage narratif, le Prix de la meilleure réalisation a été attribué au film “Le retour du

regret”, réalisé par Ayoub Boudadi, celui du jury au court métrage “Parfum”, du réalisateur Houcine Chani, alors que le Prix du meilleur scénario a été accordé au film “Le philosophe”, d'Abdellatif Fdil.

Concernant la compétition nationale du documentaire, le Prix du jury a été accordé ex-aequo à “Siap”, de Dounia Laouina, et “86 jours”, des réalisateurs Hassan Maanani et Mourad Khellou, alors

que le Prix de la meilleure réalisation a été attribué au documentaire “Rhaya”, de Hanae Houider.

La 11<sup>ème</sup> édition du Festival du cinéma d'Errachidia a été organisée, du 17 au 20 novembre, par l'association Al Kabas de cinéma et de culture, avec la participation d'une pléiade d'acteurs, de réalisateurs, de critiques de cinéma et de chercheurs.

La cérémonie d'ouverture de ce festival a été marquée par le vibrant hommage rendu au réalisateur Ali Essafi, une manière de saluer un des cinéastes les plus créatifs du Maroc et qui est aussi artiste et documentariste de l'histoire du cinéma africain.

Un hommage a été rendu également aux acteurs Mohamed Rzine et Hamid Najah pour leur riche carrière cinématographique.

Dix courts métrages de fiction et autant de documentaires ont été sélectionnés pour participer aux deux compétitions officielles du Festival du cinéma d'Errachidia.

Le jury de la compétition nationale du court métrage était présidé par le réalisateur Saad Chraïbi et comprenait l'artiste Noura Skalli, le critique Idriss Ajaidi et Osman Bisani en tant que membres, tandis que le jury de la compétition nationale du documentaire était formé du réalisateur Mohamed Nazani (président) et des réalisateurs Bouchaïb Messaoudi et Mohamed Berkane.

## Bouillon de culture

### Cinéma

La 17<sup>ème</sup> Édition du Festival Cinéma des Peuples est prévue du 25 au 28 novembre courant au complexe culturel d'Imouzzer Kandar (province de Sefrou) à l'initiative de l'Association Cinéclub Imouzzer Kandar.

Cette édition mettra en avant le Festival du Film Maghrébin d'Oujda, "qui n'a cessé depuis son lancement en 2012 de grandir pour devenir aujourd'hui l'une des importantes manifestations aux niveaux national, régional et continental", indique un communiqué des organisateurs.

Le festival sera ponctué, cette année, par l'hommage qui sera rendu au scénariste et écrivain Mohamed Bouzaggou, auteur de plusieurs œuvres cinématographiques et audiovisuelles dont "le mardi", "Fakansi" (2012), "Début de la fin" et "Stop" (2014), "Deux faces pour une vie", "Politika" et "Les cordes de la vie" (2016).

Au Menu de cette édition, figure également une conférence traitant du cinéma marocain, animée par l'universitaire Abdelkader Zarik. Elle sera marquée par la participation d'éminents chercheurs et des personnalités du septième art.

Selon la même source, une série d'ateliers de formation en matière d'écriture de scénario, de photographie, du cinéma et du montage animé, se tiendront du 14 au 24 novembre en prélude de cette édition.

### Littérature

Les grandes lignes du programme et les moments forts de la 2<sup>ème</sup> édition du Festival International Cinéma et Littérature de Safi (FICLS), un rendez-vous cinématographique et littéraire éclectique, prévu du 10 au 16 décembre prochain, ont été présentés vendredi dans la cité de l'Océan, à l'initiative du Comité d'organisation.

"Ce festival revient cette année en force avec une programmation riche et qui a la particularité de s'ouvrir sur les différents acteurs de la ville dont, les jeunes, les centres de jeunesse, les établissements d'enseignement supérieur et les lycées", a indiqué le président du comité d'organisation du FICLS, M. Driss Chouika, lors d'une rencontre avec la presse.

Compte tenu de la réussite de la première édition, la Commission de Soutien aux Festivals de Cinéma mise en place par le Centre Cinématographique Marocain (CCM), a décidé d'octroyer un soutien à la 2<sup>ème</sup> édition du FICLS, s'est réjoui M. Chouika, relevant que le comité d'organisation de ce festival a œuvré pour diversifier et élargir les partenariats, à même de garantir la réussite et la pérennité de ce rendez-vous cinématographique international, qui contribue pleinement au rayonnement de la Cité de l'Océan.

S'agissant de la programmation lors de cette nouvelle édition, M. Chouika a fait savoir que dans la section "Longs métrages", 10 films seront en lice pour le Grand prix du Festival et le Prix spécial du Jury.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

SERVIE À LA FIN DU REPAS	TACT	COLLINE DE SABLE	NOTE CRIARD	PITON EN BLOC	HOMME TRÈS AFFECTÉ	LIMITE À FRANCHIR CHOISIR	NE VA PLUS AU CASINO
					POULIE INVERSÉE COLISIN		
DONNE LE CHOIX		ACHEVÉ VIEILLE CITÉ		CONJONCTION EN BOULE		FIN DE PARTIE	
FEMME CANON AGENT					CASSEUR DE ROC	MORCEAU D'ARN EN CRUE	
GROGNE	PLANCHER	EAU-DE-VIE PRONDM			RETENUE BERGE		INFLEXIBILITÉ
				SONDE			POSSESSIF
FAREIL	COCO DRESSE			MALIN QUARTIER DE NÎMES		LETTRES DE SÂBATO	
		COURS D'EAU ÉPÉE		FORME DÉBAR-CADÈRE			
PIS	PINGRE		TRÈS MINCE			TISSU LÉGER	ABÎMA
			LIE QUARTIER DE BREST		CHOISIE		
TYPE CARRÉ				ROULÉ		LETTRES D'ISOU	
		PILE			LIBERT-AIRE		

Solution mots flechés d'hier

ERU	A	U	A	N	P
VASISTAS					AG
OENR					VETO
PILENA					EB
PRAE					EMAILLE
SDFEIR					IR
LEOUIRIEN					
TANOSU					Y
AIEST					SI
PROTHESE					OR
ETU					ETALE
USEE					IDE
SE					CLES

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki

**Elkandoussi Elmarti Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki  
**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Layoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouab Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des E.A.R**  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE 130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب OJD MAROC**  
2017 www.ojd.ma

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma



### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

**HORIZONTALEMENT.**

- I. Chez elles l'or est noir.
- II. C'était rageant. - Ce n'est pas compliqué.
- III. Comme la France de de Gaulle. - Un col où l'on mouille le maillot.
- IV. Ordre de partir à reculons. - Coupe ce qui dépasse. - Cri d'enthousiasme.
- V. Enfonce le clou. - Sont arrivés les premiers.
- VI. Greffe. - Qui ne manque pas de sel. - Initiales du créateur de la méthode Coué.
- VII. Un test qui ne marche pas forcément. - Elle est belle et piquante.
- VIII. Fonce dans Paris. - Prendre de l'acidité.
- IX. Son travail c'est rendre poli. - Érucant.
- X. Tenues de sport.

**VERTICALEMENT.**

- 1. Ça use les souliers.
- 2. Aromate. - Bouleversé.
- 3. Indispensable à cruci.com. - Mesurer le bois.
- 4. Donnes envie de dormir. - Petit rendez-vous.
- 5. Coule en Tarentaise. - Manteau de nos ancêtres.
- 6. La tête à Toto. - Assez musical.
- 7. La tête à Thot. - Acidulé.
- 8. Petit anneau de cordage. - Mémoire morte.
- 9. Dément. - Donne des boulons.
- 10. Despote incendiaire. - Camus y situe "La Peste".
- 11. Qui sont mal tombées. - On y trouve les Évangiles.
- 12. Bons pour la gériatrie.

### Grilles de sudoku

*Facile*

		1		4	3			7
6			1	7		9		
		4	8		5	3		
5		9	2	1		4		
	6						5	
		2		3	6	7		9
		6	4		7	1		
		5		2	9			4
9			6	5		8		

*Moyen*

			4	5		7		8
9	8		2					
			1				3	4
						1	7	
	9	7				5	4	
	4	6						
7	1				6			
					2		9	1
5	9		1	4				

*Difficile*

3								9
		6			4	3		
	9					4	5	
			2				9	3
	2		9	5	7			1
	6	1			8			
	5	9					8	
		8	4			5		
6								7

*Expert*

5								7
	9			1	3			8
		2	6	7				
	7	3	5					
				6				
					7	8	4	
					4	2	6	
6			7	3				1
1								9

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	E	S	C	A	R	B	O	U	C	L	E	S
II	C	O	U	P	A	I	L	L	E	E		U
III	H	U	M	A	I	N	E	S		S	I	S
IV	A	L	I	T	E	E		T	R	E	N	T
V	F	I	N	I		T	H	E	O	R	I	E
VI	A	G		T	A	T	A	R	S		M	N
VII	U	N	G	E	R	E	R		S	A	I	T
VIII	D	A	R	S	E		G	E	A	N	T	E
IX	E	G	O		T	E	N	O	N	N	E	E
X	R	E	G	L	E	M	E	N	T	E	E	S

*Facile*

6	4	5	1	8	7	2	3	9
9	2	8	5	3	6	4	7	1
3	1	7	9	2	4	6	5	8
7	5	9	6	4	3	1	8	2
4	3	2	8	1	5	9	6	7
8	6	1	2	7	9	5	4	3
1	9	4	3	6	8	7	2	5
2	7	3	4	5	1	8	9	6
5	8	6	7	9	2	3	1	4

*Moyen*

5	4	1	8	3	9	2	6	7
3	9	6	2	4	7	5	8	1
7	2	8	1	6	5	3	9	4
9	5	2	7	8	4	6	1	3
8	6	4	3	1	2	7	5	9
1	7	3	5	9	6	4	2	8
4	1	7	6	2	8	9	3	5
2	3	5	9	7	1	8	4	6
6	8	9	4	5	3	1	7	2

*Difficile*

9	8	1	3	7	5	4	6	2
3	5	4	2	9	6	8	7	1
7	6	2	8	1	4	9	5	3
6	4	3	7	5	9	1	2	8
5	1	9	6	2	8	7	3	4
8	2	7	4	3	1	6	9	5
2	7	6	1	4	3	5	8	9
4	3	5	9	8	7	2	1	6
1	9	8	5	6	2	3	4	7

*Expert*

1	5	4	8	9	6	2	3	7
7	9	8	3	2	1	5	4	6
6	3	2	5	4	7	8	9	1
8	1	6	7	3	4	9	2	5
2	4	3	1	5	9	7	6	8
5	7	9	6	8	2	3	1	4
3	2	5	4	6	8	1	7	9
4	8	1	9	7	3	6	5	2
9	6	7	2	1	5	4	8	3



**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE LA CULTURE**  
**DE LA JEUNESSE**  
**ET DES SPORTS**  
**DÉPARTEMENT DE LA**  
**JEUNESSE ET DES**  
**SPORTS**  
**COMPLEXE SPORTIF**  
**MOHAMED V DE CASA**  
**ET BASE NAUTIQUE DE**  
**MOHAMMEDIA**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N° : 09/CSMV/2021**  
 Le 06/01/2022 à 10h.00 , il sera procédé, dans le bureau du directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca situé à Rue Caïd Al Achar Mâarif Casablanca à l'ouverture des plis relatif : à l'exécution des prestations d'entretien et de nettoyage des bâtiments de la base nautique de mohammedia, du centre des sports et de loisirs Al Misbahiat sis à la préfecture de mohammedia, du centre d'accueil bourgogne et du Complexe Sportif MOHAMED V de Casablanca sis à la préfecture des arrondissements de casa-anfa.

Les concurrents peuvent :  
 - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca sis à Rue Caïd Al Achar Mâarif Casablanca.  
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° : 20-14 du 8 dou al kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité, de la réception électronique des offres.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation.  
**N° 10 389/PA**

**HOUAOUKA.**  
**A LA COMMUNE DE BNI**  
**OUAL -PROVINCE DE**  
**SIDI KACEM - LOT**  
**UNIQUE**  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique de Bni Oual  
 Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état: www.marchespublics.gov.ma.  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme DIX MILLE dirhams (10000,00 DH).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à La somme en dirhams (429000.00 DH). (Quatre cent vingt neuf mille).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre communal de Bni Oual  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président du conseil communal de Bni Oual  
 - Soit déposer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° : 20-14 du 04 septembre 2014.  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.  
**N° 10 390/PA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT**  
**SUR OFFRES DE PRIX N°**  
**09/2021**  
**(Marché reconductible)**  
**Séance publique**  
 Le 15/12/2021 à 10 heures il sera procédé, dans la salle des réunions du centre hospitalier régional d'Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour le marché, ayant pour objet: La maintenance préventive et curative des matériels de biochimie installés au laboratoire du Centre Hospitalier Régional d'Agadir.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du centre hospitalier régional d'Agadir, Route de Marrakech 800000 Agadir, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.  
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10 000.00 (Dix mille) dirhams.  
 Estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (312 000.00 DHS) TTC. (Trois cent douze mille Dirhams) TTC.  
**N° 10 391/PA**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du centre hospitalier régional d'Agadir.  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit déposer par voie électronique au portail national des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma  
 Il est prévu une visite des lieux au centre hospitalier régional d'Agadir, le 03/12/2021 à 10h  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.  
**N° 10 392/PA**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive de la société: AL HAMD PDT SARL/AU  
 L'an 2021, le 19 NOVEMBRE 2021  
 Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive en date 02 NOVEMBRE 2021, il est établi les statuts d'une SARL/AU la caractéristique suivante :  
 Dénomination: STE AL-HAMD PDT SARL/AU.  
 Objet social: IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER - DROGUEUR (MARCHAND) EN DETAIL, TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE)  
 Siège social: ROUTE DE MARRAKECH LOT MAHRECHE LOT 4 ET 5 APPT A2 PREMIER ETAGE EL JADIDA  
 Durée : 99ans  
 Capital social : 100.000, 00 DHS  
 ASSOCIE GERANT : SEL-LAB ABDERRAHIM,  
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Première Instance d'el Jadida sous n°27151 date 16 NOVEMBRE 2021.  
**N° 10 392/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE**  
**DE SIDI KACEM**  
**CERCLE DE TILAL**  
**AL GHARB**  
**CAIDAT DE AIN DFALI**  
**COMMUNE**  
**DE BNI OUAL**  
**Avis d'appel d'offres**  
**ouvert**  
**N° 01/2021**  
 Le 17/12/2021 à 11 h00 mn, il sera procédé, dans La salle de réunion au siège de la commune de Bni Oual à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour Chemins vicinaux et pistes : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE LAAOUAKLA (PNRR PK 2.300)-ECOLE LAAOUAKLA A LA C.R DE BNI OUAL -PROVINCE DE SIDI KACEM - LOT UNIQUE 3eme tranche ET LA PISTE RELIANT RP 4549 ET LA-

**ROYAUME DU MAROC**  
 Ministère de la Santé  
 Région Souss Massa  
 Délégation d'Agadir  
 Ida Outanane  
 Centre Hospitalier  
 Régional  
 D'AGADIR

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME,**  
**DU DÉVELOPPEMENT RURAUX ET DES EAUX ET FORÊTS**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE D'AZILAL**

**Avis de report et de rectification**  
**de l'appel d'offres ouvert n°14/2021**

**Il est porté à la connaissance du public que l'AOn°14/2021 publié dans le journal de libération du jeudi 04 novembre 2021 - n°9457.**

**Objet : Assistance technique pour l'organisation d'un atelier sur les réalisations du Programme de Développement Rural des Zones de Montagne de la Province d'Azilal (PDRZM).**

**A été reporté à la date du 07/12/2021 à 10h, et rectifié comme suit :**

- L'annulation du certificat d'agrément dans le domaine d'activité : (D9).
- Changement dans le dossier technique.
- Changement du règlement de consultation et le Cahier des Prescriptions Spéciales.

**Le reste est inchangé.**

**N°10 386/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)**  
**Branche Eau**  
**DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT**

**APPEL D'OFFRES OUVERT N°67/DR2/2021**

**AVIS RECTIFICATIF N°3**

Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres N°67/DR2/2021, relatif à l'assainissement liquide de la ville de SIDI BOUATHMANE - Lot N°3 : Station d'épuration des eaux usées, que :

-La date d'ouverture des plis est reportée du Jeudi 02/12/2021 à 10h au 16/12/2021 à 10h.

- Des modifications ont été apportées aux documents suivants :

- + CCTP (Articles 101.2.2 et 101.3.1).
- + Annexe du CCTP ;
- + Définition des prix ;
- + Bordereau des prix.

La version modifiée de ces documents est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

**N°10 388/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT**  
**PROVINCE DE SETTAT**  
**CERCLE DE SETTAT**  
**CAIDAT OULED SAID**  
**COMMUNE DE LAHOUAZA**

**Avis d'organisation des examens d'aptitude professionnelle**  
**au titre de l'année 2021**

La Commune de Lahouaza organise les examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021, pour ses fonctionnaires classés au grade d'Adjoint Technique 3<sup>ème</sup> Grade ayants au moins six ans d'ancienneté au premier examen, comme suit :

Accès au grade de	Nombre de postes mis en compétition	Date du concours	date limite du dépôt des dossiers de candidature.	Lieu des examens
AdjointTechnique2 <sup>ème</sup> grade	Le Quota est limité à 13% des fonctionnaires remplissant les conditions réglementaires.	25/12/2021	22/12/2021.	Commune de Lahouaza

**N°10 387/PA**

**SOCIETE TAWABI  
HASSAN SARL**  
Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 26/10/2021, il a été établi les statuts d'une SARL dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIETE TAWABIL HASSAN » SARL, Objet : (COMMERCE DE GROS DE PRODUITS ALIMANTAIRE) SIEGE SOCIAL 12 BD D'ALSE QUARTIER ALSACE LORAIN MAG 12 SIDI BELYOUT CASABLANCA : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune, Mr. EL HASSANE ANNANE à 800 parts, MME. SAMIRA SAKI à 100 parts, Mr. ANNANE MEHDI à 100 parts, La société sera valablement engagée par la seule signature de Mr EL HASSANE ANNANE.  
-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 17 Novembre 2021 sous le numéro de Registre de Commerce 522719 et n° de dépôt 800728

**N° 10 393/PA**

**SOCIETE COMPAGNIE  
DE COMMERCE  
ET SERVICE (CCS) SARL**  
Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 28/10/2021, il a été établi les statuts d'une SARL dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIETE COMPAGNIE DE COMMERCE ET SERVICE (CCS) » SARL, Objet : (CAFE/ RESTAURANT PIZZERIA) SIEGE SOCIAL 174 BD MOLAY YOUSSEF MG 3 CASABLANCA : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune, Mr. HADDOU OUYAHYA à 500 parts, Mr. EL MOUKHTAR OUYAHYA à 500 parts. La société sera valablement engagée par la signature de Mr EL MOUKHTAR OUYAHYA et Mr HADDOU OUYAHYA séparément.  
-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 17 Novembre 2021 sous le numéro de Registre de Commerce 522721 et n° de dépôt 800729.

**N° 10 394/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
UNIVERSITE CHOUAIB  
DOUKKALI  
ECOLE NATIONALE DE  
COMMERCE ET  
DE GESTION  
EL JADIDA**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 1/ENCGJ/2021  
Le Mardi 14/12/2021 à 17H00, il sera procédé, au siège de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres, sur offres de prix pour Gestion en concession du local de photocopie de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion d'El Jadida  
Le dossier d'appel d'offres

peut être téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du Règlement précité.  
Le cautionnement provisoire est fixé à : 2 000,00 DH  
L'estimation du maître d'ouvrage s'élève à : 30 000,00 DH

La date de visite des lieux est fixée pour le : Lundi 29/11/2021 à 11H00

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Affaires Economiques de l'ENCG.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre leurs dossiers via le portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.ma](http://www.marchespublics.ma) selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°20-14 du 04 Septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du Règlement de consultation.

**N° 10 395/PA**

**UNIVERSITE CHOUAIB  
DOUKKALI  
ECOLE NATIONALE DE  
COMMERCE ET  
DE GESTION  
EL JADIDA**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 02/ENCGJ/2021  
Le 14/12/2020 à 10H00, il sera procédé, au siège de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre, sur offres de prix intitulé : ACHAT DE MATERIEL D'ENSEIGNEMENT AU PROFIT DE L'ECOLE NATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION D'EL JADIDA.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.  
Le cautionnement provisoire est fixé à : DIX MILLE DIRHAMS (10.000,00 DHS)  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage s'élève à : TROIS CENT QUARANTE DEUX MILLE DIRHAMS (342.000,00 DHS) TOUTES TAXES COMPRISES.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux marchés publics de l'université Chouaib Doukkali El Jadida  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Affaires Economiques de l'ENCG.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

cusé de réception au service précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre leurs dossiers via le portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.ma](http://www.marchespublics.ma) selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°20-14 du 04 Septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de consultation.

**N° 10 396/PA**

**UNIVERSITE CHOUAIB  
DOUKKALI  
ECOLE NATIONALE DE  
COMMERCE ET  
DE GESTION  
EL JADIDA**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 03/ENCGJ/2021

Le 14/12/2021 à 14H00, il sera procédé, au siège de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre, sur offres de prix intitulé : TRAVAUX DE PEINTURE DE L'ECOLE NATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION D'EL JADIDA .  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.  
Le cautionnement provisoire est fixé à : DIX MILLE DIRHAMS ( 10.000,00 DHS)  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage s'élève à : DEUX CENT SOIXANTE DIX SEPT MILLE NEUF CENT QUARANTE QUATRE DIRHAMS (277.944,00 DHS) TOUTES TAXES COMPRISES.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux marchés publics de l'université Chouaib Doukkali El Jadida  
La documentation et les fiches techniques seront remises au Service Economique de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion d'El Jadida, sise à Angle Avenue Ahmed Chaouki et Rue de Fès, El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixée pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Affaires Economiques de l'ENCG.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

siers via le portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.ma](http://www.marchespublics.ma) selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°20-14 du 04 Septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de consultation.

**N° 10 397/PA**

**UNIVERSITE CHOUAIB  
DOUKKALI  
ECOLE NATIONALE DE  
COMMERCE ET  
DE GESTION  
EL JADIDA**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 04/ENCGJ/2021

Le 15/12/2020 à 10H00, il sera procédé, au siège de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre, sur offres de prix intitulé : EQUIPEMENT EN MOBILIER D'ENSEIGNEMENT DE L'ECOLE NATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION D'EL JADIDA .  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

Le cautionnement provisoire est fixé à : HUIT MILLE DIRHAMS ( 8.000,00 DHS)  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage s'élève à : QUATRE CENT SOIXANTE DEUX MILLE DIRHAMS (462.000,00 DHS) TOUTES TAXES COMPRISES.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux marchés publics de l'université Chouaib Doukkali El Jadida

La documentation et les fiches techniques seront remises au Service Economique de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion d'El Jadida, sise à Angle Avenue Ahmed Chaouki et Rue de Fès, El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixée pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Affaires Economiques de l'ENCG.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

ment de consultation.

**N° 10 398/PA**

**UNIVERSITE CHOUAIB  
DOUKKALI  
ECOLE NATIONALE DE  
COMMERCE ET  
DE GESTION  
EL JADIDA**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 05/ENCGJ/2021

Le 15/12/2020 à 14H00, il sera procédé, au siège de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre, sur offres de prix intitulé : ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE DE L'ECOLE NATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION D'EL JADIDA .

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le présent appel d'offres est lancé en DEUX LOTS.

Le cautionnement provisoire pour chaque est fixé à : TROIS MILLE DIRHAMS (3.000,00 DHS)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage s'élève à :

Lot 01 : DEUX CENT VINGT HUIT MILLE DIRHAMS (228.000,00) TTC.

Lot 02 : CENT VINGT MILLE DIRHAMS (120.000,00) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux marchés publics de l'université Chouaib Doukkali El Jadida

La documentation et les fiches techniques seront remises au Service Economique de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion d'El Jadida, sise à Angle Avenue Ahmed Chaouki et Rue de Fès, El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixée pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Affaires Economiques de l'ENCG.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Acquisition d'éléments de conduite en acier galvanisé pour adduction de la Direction Régionale du Nord

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 132 DR9/C/1/2021  
Séance publique

La Direction régionale du nordde l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne :Acquisition d'éléments de conduite en acier galvanisé pour adduction de la Direction Régionale du Nord

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 858 800DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 18 600DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargé sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau d'ordre de la Direction la direction régionale du nord, Adresse : 6, rue Melilla, Castilla Tanger

- Tél :0539 32 85 15/20/25 Fax : 0539 94 02 08/ 0539 94 39 71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction régionale du nord : 6, rue Melilla, Castilla Tangeravant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction régionale du nord : 6, rue Melilla, Castilla Tangeravant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 22/12/2021 à 10H00. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la division achats de la Direction régionale du nord de l'ONEE-Branche Eau

- Adresse : 6, rue Melilla, Castilla Tanger

- Tél :0539 32 85 15/20/25 Fax : 0539 94 02 08/ 0539 94 39 71- Email : [fferrasi@onee.ma](mailto:fferrasi@onee.ma)

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

**N° 10 399/PA**

**OFFICE NATIONAL DE  
L'ELECTRICITE ET DE  
L'EAU POTABLE (ONEE)  
Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE  
DU NORD**

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

**N° 10 400/PC**

**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)**

Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU NORD  
Déplacement de la conduite d'adduction BP DN 500 mm piétinée par la voie express Al Hociema-Taza sur un linéaire total de 500 m  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 134DR9/C/SPN/3/2021 à Lot unique  
Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne : le déplacement de la conduite d'adduction BP DN 500 mm piétinée par la voie express Al Hociema-Taza sur un linéaire total de 500 m  
La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la Banque Européenne d'Investissement (BEI).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.  
L'estimation du coût des prestations s'élève à 3 599 592,00 DH TTC.  
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 36 000,00 DHou son équivalent en devise librement convertible.  
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :  
Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.  
- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71  
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.  
L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 22/12/2021 à 10h00 à la

Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.  
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau.  
- Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71  
- courriel électronique : [fferasi@onee.ma](mailto:fferasi@onee.ma) ;  
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : [http://www.onep.ma/\(Espace Entreprise - rubrique Achats\)](http://www.onep.ma/(Espace Entreprise - rubrique Achats)).

N° 10 401/PC  
ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONALE DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)  
BRANCHE EAU  
Direction  
Approvisionnement et Marchés  
Avis d'Appel d'offres Ouvert N° : 41/DAM/S/2021  
Séance Publique

La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux de télé-relevé sectorielle pour les réseaux de distribution d'eau potable.  
La réalisation du projet sera financée dans le cadre de la facilité d'Investissement de Voisinage (FIV).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.  
L'estimation du coût des prestations s'élève à : 10.792.566,66 DH TTC et celle des contrats de maintenance, par direction :  
-Direction régionale du centre - DR3 : 619.200,00DH TTC ;  
-Direction régionale de l'OUEST - DR4: 496.800,00 DH TTC ;  
-Direction régionale du CENTRE NORD - DR5: 124.800,00DH TTC ;  
-Direction régionale de l'ORIENTAL - DR6: 182.400,00 DH TTC ;  
-Direction régionale du NORD - DR9: 139.200,00DH TTC ;  
-Direction régionale du D R A A - T A F I L A L E T - D R D : 307.200,00 MAD TTC.  
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 126.700,00 MAD.  
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier de consultation

peut être retiré à l'adresse suivante :Bureau des marchés (DAM), Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05 /06, Fax : (+212) 0537 66 75 13  
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposé contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse susmentionné avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
- Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse susmentionné avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.  
L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 12 Janvier 2022 à 09:00 (heure locale) à la Salle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat.  
L'ouverture des enveloppes se fera en deux temps.  
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats Industriels Spécifiques et de Support de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (+212) 05 37 66 72 20.  
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)  
N° 10 402/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)  
Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°83/DR2/2021  
Séance publique

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne :Gestion des stations de pompage et reprise au niveau des centres : SAHRIJ; M'ZEM SANHAJA; Louad Lakhdar; Bouya Omar et Ouargui Agence Mixte El Kela

est remis gratuitement aux candidats.  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier de consultation

est remis gratuitement aux candidats.  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier de consultation

est remis gratuitement aux candidats.  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier de consultation

est remis gratuitement aux candidats.  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier de consultation

est remis gratuitement aux candidats.  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier de consultation

est remis gratuitement aux candidats.  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

est remis gratuitement aux candidats.  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier de consultation

est remis gratuitement aux candidats.  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier de consultation

est remis gratuitement aux candidats.  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier de consultation

est remis gratuitement aux candidats.  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier de consultation

est remis gratuitement aux candidats.  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

est remis gratuitement aux candidats.  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier de consultation

est remis gratuitement aux candidats.  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier de consultation

est remis gratuitement aux candidats.  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier de consultation

est remis gratuitement aux candidats.  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier de consultation

est remis gratuitement aux candidats.  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

est remis gratuitement aux candidats.  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier de consultation

est remis gratuitement aux candidats.  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier de consultation

est remis gratuitement aux candidats.  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier de consultation

est remis gratuitement aux candidats.  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier de consultation

est remis gratuitement aux candidats.  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

**Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province d'El Jadida  
Commune Ouled Rahmoune**

**Avis d'appel d'offre ouvert n°07/2021 (Séance public)  
Concernant la location du souk Jemaa Oulad Rahmoune  
et de l'abattoir communal  
Lot unique**

Le 16 décembre 2021 à 11 heures ; il sera procédé, dans la salle de réunion de Chaabat Lahouala Ouled Rahmoune à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant la location du souk Jemaa Ouled Rahmoune et de l'abattoir communal d'une durée allant de 01 Janvier 2022 au 31 Décembre 2022.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du service de recettes communales de la commune et peut également être téléchargé du portail national des marchés publics de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation d'affermage et la caution provisoire sont fixés comme suit :

Nature	Estimation du maitre d'ouvrage d'affermage mensuel en DHS	Montant de la caution provisoire
Marché à bestiaux	32.000,00	192.000,00
Lieux d'étalage public	30.000,00	180.000,00
Foundouk	10.000,00	60.000,00
Abattoir	8.100,00	48.600,00

Le dossier d'appel d'offres ainsi le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada Aloula (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau de service de recettes communales à Chaabat Lahouala.
- ✓ Soit remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) .



# Xavi surprenant pour sa première

## L'Atlético à l'arraché

Avant les grands débuts de Xavi sur le banc du FC Barcelone contre l'Espanyol, l'Atlético Madrid a arraché la victoire 1-0 sur le fil contre Osasuna samedi pour la 14e journée de Liga, et reste quatrième à deux points du leader provisoire, le Séville FC, accroché 2-2 par Alavés.

Les hommes de Diego Simeone ont buté tout le match face à la défense de fer des Navarrais, mais ont fini par trouver la faille à la 87e, sur un corner repris par le Brésilien Felipe, qui a profité d'une sortie hasardeuse de Sergio Herrera pour marquer son premier but de la saison.

Yannick Carrasco aurait pu doubler la mise sur un contre éclair dans les derniers instants, alors que le gardien d'Osasuna était monté sur le corner précédent... mais sa frappe lointaine a heurté le poteau.

Un succès qui permet à Diego Simeone de pousser un gros "ouf" de soulagement : il s'agit seulement de la deuxième victoire des Colchoneros sur leurs 7 derniers matches, et leur premier succès en novembre.

Ce résultat vient calmer la tempête qui pointait, à quatre jours d'un choc décisif pour la qualification vers les huitièmes de finale de Ligue des champions contre l'AC Milan, mercredi



Ilias et Abdessamad (Abde), deux jeunes Marocains dans le Barga de Xavi.

(21h00).

L'Atlético a multiplié les assauts, en insistant beaucoup sur le couloir gauche, mais a longtemps buté sur l'irréfranchissable rideau d'Osasuna, l'une des grandes surprises de ce début de saison en Espagne (actuel huitième à sept points des places qualificatives pour la Ligue des champions).

De retour d'un rassemblement réussi en Bleu, Antoine Griezmann a notamment été l'un des principaux animateurs du jeu offensif des Colchoneros. L'international français a d'ailleurs vu son but annulé à la 56e minute pour une position de hors-jeu.

Séville avait pris la tête un peu plus tôt à la différence de buts, en dé-

crochant in extremis le point du nul contre Alavés grâce à l'égalisation de Ivan Rakitic au bout du temps additionnel (2-2).

Loin de la capitale espagnole, Xavi Hernandez a proposé une surprise pour son premier match sur le banc du FC Barcelone, samedi soir contre l'Espanyol, le rival voisin.

L'ex-entraîneur du club qatarien d'Al-Sadd, dont l'arrivée a été officialisée début novembre au Barça, a décidé de frapper fort d'emblée, en titularisant le jeune Ilias Akhomach (17 ans) ainsi que l'international espagnol Gavi (17 ans aussi) et l'ex-Lyonnais Memphis Depay en attaque.

"Il se peut qu'il y ait une surprise dans l'équipe de demain (samedi)", avait prévenu Xavi vendredi en conférence de presse d'avant-match, pour contrer le sentiment d'hécatombe (Dembélé et Pedri toujours blessés).

Un coup tactique qui porte déjà la griffe Xavi, mais qui ne devra pas faire dévier les Catalans de leur objectif : les Barcelonnes, neuvièmes de Liga à 11 points du leader, doivent impérativement redresser la barre en championnat face aux hommes de Vicente Moreno, à égalité de points avec eux (17 pts).

Avant ses débuts européens mardi contre le Benfica Lisbonne, Xavi a déjà

dû frissonner en arrivant en bus au Camp Nou : l'ambiance était électrique aux abords du plus grand stade d'Europe (99.000 places), que l'on espère plus rempli que pour la présentation officielle du nouvel entraîneur, le 8 novembre, où seulement 10.000 supporters s'étaient réunis pour ovationner le "retour à la maison" de la légende blaugrana.

"Il y aura de la tension, des nerfs, mais j'ai confiance en mes joueurs. On doit contrôler l'aspect psychologique, parce que c'est un derby que l'on joue, et on n'a pas le droit à l'erreur", a lancé Xavi vendredi en conférence de presse.

Samedi matin, la presse catalane s'enthousiasmait déjà pour le coup d'envoi de cette nouvelle ère au Barça. "Mega derby", a titré Mundo Deportivo à sa une. "Débuts à haut risque", a enchaîné le quotidien sportif madrilène As. "Plus qu'un derby", a résumé le journal catalan Sport, qui souligne que l'Espanyol "se voit capable de créer la surprise" au Camp Nou.

Une statistique pourrait aider Xavi à se rassurer pour sa première : l'Espanyol est le club que la légende blaugrana a battu le plus grand nombre de fois dans sa carrière de joueur, avec 25 succès en 36 rencontres (pour 9 nuls et 2 défaites).

# Solskjaer vers la sortie à United

## Chelsea et Liverpool autoritaires

Les heures d'Ole Gunnar Solskjaer semblent comptées à la tête Manchester United, encore humilié (4-1) à Watford, samedi, pour la 12e journée de Premier League, qui a aussi vu Chelsea et Liverpool gagner avec autorité à Leicester (3-0) et contre Arsenal (4-0). Une réunion de crise de la direction de Manchester United sur le sort de l'entraîneur norvégien s'est tenue samedi soir, après ce nouveau match complètement raté contre les Hornets, 17e avant cette rencontre, pour décider de son départ, ont indiqué au moins trois journaux britanniques, The Times, The Guardian et the Manchester Evening News.

La position du coach était devenue intenable, tant il était difficile de ne pas croire que les joueurs l'ont abandonné, au vu de leur manque de combativité offensive comme défensive et de leur apathie généralisée après les buts encaissés.

Tombé au 7e rang du classement, à douze longueurs du leader, Chelsea, Manchester United rêve de Zinedine Zidane pour rompre sa spirale noire.

Seul David de Gea, qui a arrêté deux fois un pénalty - assez mal tiré - d'Ismaïla Sarr, donné à retirer,

a montré un tantinet de caractère.

Il n'a cependant pas pu empêcher Joshua King (1-0, 28e) et Sarr (2-0, 44e) de donner un avantage mérité à la pause aux Hornets.

Et alors que Donny van de Beek, sorti du banc à la pause, avait redonné espoir aux siens (2-1, 50e), Harry Maguire, loin de ses performances en sélection pendant la trêve, a trouvé le moyen de se faire expulser pour un tacle raté après un contrôle trop long (69e).

Watford a tué tout suspens en fin de match par Joao Pedro (3-1, 90e+2) et Emmanuel Dennis (4-1, 90e+5). Avec un match capital en C1 à Villarreal, mardi, un déplacement chez le leader Chelsea dimanche et ensuite la réception d'Arsenal, en grande forme, le jeudi suivant, United peut complètement saboter sa fin de saison sur les trois prochains matches, et laisser la barre à Solskjaer semblerait un pari extrêmement risqué.

Chelsea a livré une prestation digne d'un prétendant solide au titre pour disposer de Leicester, méconnaissable après avoir joué les trouble-fête dans la course à la Ligue des champions ces der-

nières saisons.

Avec 29 points, les Blues ont quatre points d'avance sur Liverpool et six sur Manchester City, qui joue dimanche, alors que Leicester traîne à la 12e place avec 15 points.

Antonio Rüdiger, d'une tête renversée sur un corner de Ben Chilwell (0-1, 14e) et N'Golo Kanté, d'un tir placé du gauche, après une montée de 20 mètres sans opposition (0-2, 28e) ont puni les lacunes défensives adverses dès le premier acte.

Malgré une réaction d'orgueil de Leicester en seconde période, Christian Pulisic a enfoncé le clou (0-3, 71e), à vingt minutes de la fin d'un match à sens unique. Liverpool a brutalement stoppé la série de huit matches sans défaite des Gunners en championnat en capitalisant sur les errements défensifs adverses.

Après la défaite à West Ham (3-2) avant la trêve, les hommes de Jürgen Klopp ont profité du faux-pas des Hammers à Wolverhampton (1-0) pour s'emparer provisoirement de la deuxième place.

Indécis et tendu en première période - à l'image d'une altercation verbale entre Klopp et Mikel Arteta

après un duel aérien entre Sadio Mané et Takehiro Tomiyasu - le match a basculé avec l'ouverture du score du Sénégalais, de la tête (1-0, 39e).

Une passe aveugle de Nuno Tavares directement dans les pieds de Diogo Jota a permis au Portugais de doubler la mise (2-0, 52e), avant que Mohamed Salah (3-0, 73e) et Takumi Minamoto n'étouffent le score (4-0, 77e).

Pour son premier match sur le banc d'Aston Villa, Steven Gerrard a stoppé la série de cinq défaites de son équipe avec une victoire 2-0 sur Brighton. Aston Villa a ainsi augmenté son avance sur la zone rouge à quatre points, même si sa quinzième place reste peu brillante.

Le prédécesseur de Gerrard, Dean Smith, a bien rebondi à Norwich, avec une victoire 2-1 contre Southampton, la deuxième de la saison seulement pour les "Canaries", toujours 19es.

En revanche, Newcastle n'a toujours pas décollé de la dernière place en étant tenu en échec par Brentford lors d'un match fou (3-3), auquel n'a pu assister son nouvel entraîneur, Eddie Howe, testé positif au Covid-19.

## Tuchel : Ziyech ne quittera pas Chelsea en janvier

Chelsea n'a aucune intention de laisser partir le Marocain Hakim Ziyech en janvier, a indiqué l'entraîneur du club londonien Thomas Tuchel, avant la confrontation de son club avec Leicester City samedi pour le compte de la 12<sup>e</sup> journée du championnat d'Angleterre de football. L'ailier de 28 ans a fait l'objet de nombreuses rumeurs depuis la réouverture de la fenêtre des transferts, avec des noms qui reviennent souvent comme l'AC Milan. Mais Tuchel est catégorique, le joueur fait toujours partie de ses plans et "il restera au moins jusqu'à la fin de la saison".

"En ce moment, ici à Cobham (ndlr: centre d'entraînement de Chelsea), il n'y a aucune réflexion sur son avenir". "On ne pense ni à un changement potentiel, ni à un échange ou quoi que ce soit d'autre en hiver", a-t-il affirmé. "Hakim n'est pas venu à mon bureau pour exprimer un tel souhait, donc pour l'instant, il est un membre à part entière de

l'équipe", a souligné le manager de Chelsea. "Il a été brillant en pré-saison. Il a eu une blessure qui lui a causé un énorme contretemps. Il a joué après sa blessure à l'épaule avec des douleurs et une énorme protection, ce qui l'a empêché d'être totalement libre, ce qui est nécessaire pour son jeu, ses mouvements, sa position et son style de jeu", a détaillé le technicien allemand. "Maintenant, il est monté en puissance lors des derniers matchs. Nous avons eu quelques blessures et il a saisi sa chance en se montrant décisif", a-t-il ajouté. "C'est un joueur important, très talentueux, très ambitieux, et il fait partie intégrante de notre équipe", a résumé Tuchel. Ziyech a eu du mal à s'imposer sous la direction de Tuchel, les blessures ayant impacté son état de forme depuis son transfert de l'Ajax l'année dernière. D'autant que Chelsea dispose d'une grande richesse offensive avec notamment Romelu Lukaku, Mason Mount et Kai Havertz



## Le WAC et le Raja ne lâchent rien

*Le FUS n'arrive toujours pas à se ressaisir*

Le Wydad de Casablanca (WAC) s'est imposé par 4 buts à 3 face à la Jeunesse sportive Salmi (JSS), dans le cadre de la 11<sup>e</sup> journée de la Botola Pro D1 "Inwi", disputée vendredi au stade municipal de Zemama. Le Wydad a géré jusqu'à la fin son avance obtenue pendant la première partie (1-2) et a achevé le match sur le score de 3-4.

Les Rouges ont ouvert la marque à la 15<sup>e</sup> minute avec une réalisation d'Achraf Dari. Ils ont par la suite enfoncé le clou sur un but de Jalal Daoudi à la 22<sup>e</sup> minute, avant que la JS Salmi ne réduise l'écart à la 31<sup>e</sup> minute avec un but de Zakaria Belmaachi.

Au retour des vestiaires, Guy Mbenza est parvenu à inscrire un doublé (51<sup>e</sup> et 73<sup>e</sup>) augmentant ainsi l'avance des hommes de Walid Regragui. Haytham El Bahja a diminué le score à 4 buts à 3, sur deux pénalités (76<sup>e</sup> et 86<sup>e</sup>).

Au terme de cette rencontre, le WAC, 29 points, reste à la première place du classement, alors que la JSS se maintient à la troisième place avec 19 points.

Dans l'autre match disputé vendredi, le Raja de Casablanca (RCA) a battu in extremis par 2-1 le Chabab de Mohammédia (SCCM) au stade municipal de Berrechid.

Mené par 1 but à 0 à la pause, le Raja a repris

l'ascendant pendant la seconde mi-temps pour au final remporter la victoire par 2 buts à 1.

Lors de la dernière saison, les Verts avaient défait le Chabab (1-0) à l'occasion de la 5<sup>e</sup> journée, avant de s'imposer en phase retour (20<sup>e</sup> journée) par 2 buts à 1.

Kamal El Kéera a ouvert le score pour les visiteurs à la 45<sup>e</sup> minute, avant que les coéquipiers de Mohcine Metouali n'égalisent grâce à Moustapha Kouyaté (71<sup>e</sup>). Mahmoud Benhalib a, pour sa part, marqué le but de la victoire (88<sup>e</sup>) pour les hommes du nouvel entraîneur belge, Marc Wilmots.

Suite à ce succès, le RCA occupe toujours la deuxième place du classement (24 pts), alors que le SCCM, 14 points, demeure à la septième position.

Samedi, le Maghreb de Fès (MAS) s'est octroyé 3 points en surclassant le Hassania d'Agadir (HUSA) par 1 but à 0 au complexe sportif de Fès. Menant au score à la mi-temps par 1 à 0, les Massaouis ont su maintenir leur avance jusqu'au coup de sifflet final. La victoire a été obtenue grâce à Mohammad El Fakh, marqué sur pénalty dès la 8<sup>e</sup> minute.

Quant au FUS de Rabat (FUS), il s'est incliné face à la Renaissance de Berkane (RSB) sur le score de 1 but à 0, au stade municipal de Ber-



kane. Après avoir terminé la première mi-temps sur un score nul (0-0), Berkane l'a finalement emporté 1 à 0, but signé Youssef Zghoudi à la 56<sup>e</sup> minute, sachant que le joueur de la RSB, Soufiane El Moudane, a été renvoyé aux vestiaires à la 90<sup>e</sup> minute.

Au terme de cette rencontre, la Renaissance de Berkane, 19 points, grimpe à la troisième place, alors que les Fussistes se maintiennent à la 14<sup>e</sup> place du classement avec 8 points.

Enfin, l'Association Sportive des FAR (AS FAR) et l'Olympic de Safi (OCS) ont fait match



nul (1-1), au complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat.

Les visiteurs ont ouvert le score par Hamza Khabba (19<sup>e</sup>), avant que Mohamed Chibi n'égalise pour les Militaires à la 90<sup>e</sup> minute de la rencontre. A l'issue de cette rencontre, l'AS FAR occupe la 3<sup>e</sup> place du classement avec 19 points, tandis que l'Olympic de Safi est 11<sup>e</sup> avec 10 unités.

Il convient de rappeler que trois rencontres devaient être disputées dimanche à savoir MCO-DHJ, OCK-CAYB et IRT-RCOZ.

### 5<sup>ème</sup> édition de la Coupe d'Afrique de triathlon de Dakhla

## Victoire du Marocain Jawad Abdelmoula et de la Japonaise Minori Ikeno

Le triathlète marocain, Jawad Abdelmoula, chez les messieurs, et la Japonaise Minori Ikeno, chez les dames, catégorie "Elites" ont remporté respectivement, samedi à Dakhla, le titre de la 5<sup>ème</sup> édition de la Coupe d'Afrique de triathlon de Dakhla, organisée par la Fédération Royale marocaine de triathlon.

Ainsi, Jawad Abdelmoula a parcouru la distance de 750 m de natation, de 20 km de cyclisme et de 5 km de course à pied, en un chrono de 52min 27sec, devant le Japonais Reno Sato, arrivé en 2<sup>ème</sup> position avec un chrono de 52min 32sec, alors que le triathlète

russe, Denis Kolobrodov, s'est adjugé la troisième place (52 min 38sec).

Côté dames, Minori Ikeno a bouclé le parcours en un chrono de 01h00min 57sec, suivi de sa compatriote, Chisato Nakajima (01h 01min 12sec), alors que la Kazakhstanaise, Ekaterina Shabalina a décroché la 3<sup>ème</sup> marche du podium (01h 01min 34sec).

Dans une déclaration à la MAP, le président de la Fédération Royale marocaine de triathlon, Majid Amahrok, a fait savoir que cette manifestation sportive figure parmi les manifestations internationales classées qui connaissent la participation de triathlètes pro-

fessionnels en provenance des quatre coins du monde, en vue d'obtenir un maximum de points à même de leur permettre de réserver leurs tickets pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

M. Amahrok a également souligné que la sélection nationale comprend 10 athlètes, faisant savoir que les triathlètes marocains ont accompli de grandes performances dans la Coupe du monde de triathlon disputée en Corée du Sud et le championnat arabe de triathlon à Charm el-Cheikh, en Egypte.

Initié sous l'égide de la Fédération internationale de triathlon et de la Fédération afri-

caine de triathlon, cet événement sportif a rassemblé, dans sa 5<sup>ème</sup> édition, une quarantaine de triathlètes représentant 18 pays, notamment la France, l'Espagne, la Belgique, les Etats-Unis, la Colombie et le Mexique.

Outre les triathlètes marocains, cette compétition a connu la participation des sportifs de l'île Maurice et du Togo.

A la fin de cette compétition, organisée en partenariat avec la wilaya de Dakhla-Oued Eddahab, le Conseil de la région, le Conseil provincial d'Oued Eddahab et la collectivité territoriale de Dakhla, il a été procédé à la remise des médailles aux différents vainqueurs.

## Dans les entrailles de la terre congolaise, le désespoir des chercheurs d'or

"Nous entrons dans la mine comme des animaux en marchant à quatre pattes et si nous nous fatiguons, nous glissons sur nos fesses" jusqu'à 70 mètres sous terre pour chercher de l'or, raconte Hardy Bisimwa, creuseur à la mine de Luhihi dans l'est de la RDC.

La mine est située à 24 km au nord de Bukavu, chef lieu du Sud-Kivu (est). Elle a attiré l'attention, il y a environ deux ans, lorsque des habitants ont découvert une colline où il était possible, selon eux, de "ramasser de l'or à fleur du sol".

Une cité de près de 200 familles a poussé sur la colline environnante avec des habitations en bois couvertes de tentes bleues, permettant aux creuseurs artisanaux d'organiser leur vie de famille, dans l'indifférence quasi-totale de l'Etat.

Aucun policier n'était visible lors du passage de l'équipe de l'AFP. "Tout voleur est lynché jusqu'à ce que mort s'en suive. La justice populaire dicte sa loi" dans cette cité d'où continuent de sortir quelques grammes d'or, regrette Didier Ciza, président de la société civile du groupement de Luhihi.

Sans protection et à mains nues, des creuseurs artisanaux, torches fixées sur leurs têtes s'engouffrent chaque

jour dans des galeries souterraines soutenues par des poutres circulaires.

Ils en ressortent avec des sacs contenant des morceaux de pierres, qui pourraient produire quelques grammes d'or à la fin du processus.

"On travaille sans ration. On n'a même pas le moyen de trouver du savon pour nous laver. Si on n'a pas encore trouvé la matière (de l'or) c'est difficile de manger", se désole Hardy Bisimwa, le corps couvert de la poussière jaune de ce sol argileux.

En sept mois de travail, ce jeune diplômé du secondaire de 22 ans, a ramené de l'or "une seule fois". "Je ne me décourage pas. Avec l'aide de Dieu, je pourrais encore en trouver pour faire vivre ma femme et mes trois enfants", espère-t-il.

Bertin Muruha, jeune creuseur de 19 ans, qui a échoué à l'épreuve du baccalauréat en 2019, travaille lui aussi dans l'une des excavations souterraines, sans masque ni casque.

Il témoigne qu'il lui a fallu plus d'une année de travail avant de ramener de l'or à la surface. Portant sur sa tête un sac de pierres sorties des entrailles de la terre, il estime que son jour "approche à grands pas".

Direction, le concasseur, la prochaine étape du processus de produc-



tion de l'or avant la laverie. C'est une vieille machine bringuebalante composée d'une poulie attachée à une courroie qui permet de broyer ces pierres en petits morceaux.

Là, un ouvrier s'active dans un petit

canal d'amenée d'eau pour enlever des impuretés de "la matière" broyée. Le nettoyage se fait de manière artisanale par d'autres ouvriers, ne portant ni gants ni protection, mais qui ne laissent passer aucun grain.

Le sable est méticuleusement séparé des particules métalliques retenues pour l'étape suivante. Le tamisage se fait dans une sorte de réservoir d'eau boueuse, rejetée dans la nature sans être canalisée, ni préalablement traitée.

Les grammes d'or trouvés sont aussitôt remis aux propriétaires des puits pour leur commercialisation auprès d'un comptoir d'achat à Bukavu.

"Lorsque nous évaluons l'impact environnemental, on constate que toutes nos infrastructures, routes et ponts, ont été détruites", regrette Didier Ciza, président de la société civile du groupement de Luhihi.

N'étant pas organisés en coopératives, les creuseurs artisanaux ne participent pas à leur réhabilitation, déplore-t-il.

"Cette carrière n'a plus assez d'or. S'ils en trouvent, ça ne nous aide en rien parce que les creuseurs ramènent toute leur production à Bukavu. Nous, habitants de la cité, ne bénéficions de rien du tout", proteste Sifa Nshobole, une habitante née dans cette cité.

Le sol et le sous-sol congolais regorgent d'immenses richesses : l'or, le coltan, le cobalt... contrôlés à plusieurs endroits par des groupes armés alors que la population vit avec 1,25 dollar par jour selon la Banque mondiale.

## Recettes

### Briouates farcies à la viande hachée



#### Ingrédients

300g de viande hachée  
1 petite carotte râpée  
1 petit oignon râpé  
Sel  
Poivre  
Cannelle  
Gingembre

#### Préparation

Etape 1  
Faites revenir la viande hachée avec un peu de beurre ou huile d'olive, la même chose pour la carotte râpée et l'oignon/poireau, salez, vous pouvez utiliser de la sauce soja, dans ce cas la diminuez le sel car cette sauce est déjà salée, et poivrez au goût, ajoutez une pincée de cannelle et de gingembre.

#### Etape 2

Farcir vos Briouates et frire dans un bain d'huile chaude.

## La déforestation en Indonésie provoque des chaleurs mortelles

La déforestation dans une province d'Indonésie a provoqué un réchauffement de près de 1°C en 16 ans, provoquant une hausse de la mortalité de 8%, selon une étude parue mercredi dans la revue *Lancet Planetary Health*.

Cette étude offre un rare aperçu des conséquences du changement climatique et de la déforestation pour les personnes vivant dans une des régions les plus fragiles au monde, alors que les données manquent concernant les effets du réchauffement dans les pays en voie de développement.

"La chaleur causée par la déforestation et le changement climatique tue les travailleurs dans les pays tropicaux et réduit la possibilité de travailler sans risque", commente l'auteur principal de cette étude, Nicholas Wolff de l'ONG Nature Conservancy à l'AFP.

"Il y a un vrai manque d'études prenant en compte les conséquences sur ceux qui sont les plus vulnérables au changement climatique et qui en sont les moins responsables", poursuit-il.

Son équipe s'est fondée sur

des données publiques pour montrer comment l'abattage de 4.375 km<sup>2</sup> de forêts dans une région de l'île de Bornéo a entraîné une hausse des températures diurnes maximales de 0,95°C entre 2002 et 2018.

Une telle hausse de température est stupéfiante, souligne Nicholas Wolff, qui rappelle que "la planète s'est réchauffée d'environ 1°C en plus de 150 ans" depuis l'ère pré-industrielle. La perte d'environ 17% du couvert forestier dans cette région et le réchauffement en résultant ont entraîné 104 décès et réduit les heures où il est possible de travailler dehors dans de bonnes conditions de 20 minutes par jour, selon cette étude.

"Ces forêts disparaissent en un semaine ou un mois et subitement vous vivez dans une réalité complètement différente", souligne encore l'auteur de l'étude.

En se basant sur des modélisations climatiques, l'étude estime que si la température mondiale augmente de 3°C comparé à la période pré-industrielle, le nombre de morts pourrait atteindre environ 260

par an. "Cela va affecter un nombre important de personnes", poursuit Nicholas Wolff. "Les gens devront prendre la décision de risquer leur vie ou de ramener de quoi manger".

L'Indonésie possède une des trois forêts tropicales les plus importantes au monde et même si la déforestation marque le pas depuis 2015, l'agriculture, l'exploitation forestière et l'extraction minière entraînent toujours une réduction du couvert forestier.

Selon la plateforme en ligne Global Forest Watch, le pays comptait en 2011 93,8 millions d'hectares de forêts primaires, des forêts anciennes en grande partie non perturbées par les activités humaines, soit la taille de l'Égypte. En 2020, sa taille avait diminué d'environ 10%.

Les forêts agissent comme une "climatisation naturelle", rappelle Nicholas Wolff. Elles sont probablement le meilleur pari pour s'adapter au changement climatique dans ces pays, ajoute-t-il. Si la reforestation est une possibilité, "une option encore plus importante est de conserver ce qui reste".